PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE D'HERBEUMONT

Partie 3 : Diagnostic partagé

Lierneux, version juillet 25

SML Group srl
Petit Sart, 26
4990 Lierneux
t +32 80 41 86 81 ou +32 80 28 08 77
e vl@sml-ingenieurs.eu ou cr@sml-ingenieurs.eu

Table des matières

A Note méthodologique de l'élaboration du diagnostic partagé 3
1. Introduction 3
2. Définitions 4
3. Aide à la lecture des tableaux 5
B Diagnostic partagé sous forme de tableaux AFOM 6
1. Situation géographique et accessibilité 6
2. Mobilité 7
3. Environnement et biodiversité 13
4. Énergie et climat 17
5. Aménagement du territoire et logement 19
6. Patrimoine et habitat 22
7. Espaces publics 24
8. Vie associative 26
9. Cohésion sociale (entre les citoyens, les jeunes, les ainés, les étrangers et les touristes) 28
10. Culture et sport 34
11. Équipement 36
12. Gestion communale 37
13. Développement économique 41
14. Tourisme 43
15. Agriculture et sylviculture 49
C Vision du développement rural à 10 ans 53
D Conclusion : synthèse des enjeux 54

A Note méthodologique de l'élaboration du diagnostic partagé

1. Introduction

En 2025, l'auteur de projet a rédigé le rapport d'analyse des caractéristiques de la commune et un premier diagnostic objectif, base des 11 « fiches synthétiques » distribuées lors des info-consultations et inclues dans le bulletin communal.

En 2025, La FRW[1] a proposé aux citoyens une première organisation des informations selon 3 cycles (cadre de vie, société et économie) déclinés en 8 thèmes (Cf. méthodologie de consultations – Partie 2). Lors de la rédaction des comptes rendus, ce sont 15 thèmes qui ont émergés pour faire ressortir l'ensemble des idées des citoyens.

Ainsi, les tableaux AFOM du diagnostic partagé suivent l'organisation des informations proposées par les citoyens. Ces tableaux ont été ensuite complétés par les données objectives de la partie 1 afin d'avoir une vue d'ensemble la plus précise et exhaustive possible. Ainsi, quelques informations ont été rajoutées car non relevées par les citoyens. Il s'agit principalement d'informations participant à la description du territoire et n'appelant pas particulièrement de réflexions citoyennes (données démographiques et socio-économiques), ou d'informations relatives à la supra communalité et habituellement plus difficiles à appréhender par les citoyens (accessibilité ferroviaire, identification des acteurs et projets supra communaux…).

Les éléments divergents, que ce soit au niveau de la population ou entre la population et l'auteur, sont conservés.

Les 15 thèmes sont les suivants :

• Situation géographique et accessibilité • Mobilité • Environnement et biodiversité • Energie et climat
• Aménagement du territoire et logement • Patrimoine et habitat • Espaces publics • Vie associative • Cohésion sociale (entre les citoyens, les jeunes, les ainés, les étrangers et les touristes) • Culture et sport • Équipement • Gestion communale
• Développement économique • Tourisme • Agriculture et sylviculture

[1] Fondation Rurale de Wallonie

2. Définitions

Diagnostic partagé :

Le diagnostic partagé résulte de la confrontation de l'analyse objective des caractéristiques de la commune rédigée par l'auteur (partie 1 du PCDR) et des résultats de l'ensemble des consultations citoyennes ayant eu lieu fin 2024-début 2025 (partie 2 du PCDR). Les consultations regroupent les personnes ressources, le personnel communal, les jeunes et les citoyens écoutés lors des 4 réunions villageoises.

Thèmes :

Les résultats des consultations ont été classés par la FRW[2] selon 15 thèmes qui permettent d'organiser toutes les idées exprimées et de préciser les principales préoccupations évoquées lors de ces consultations.

Enjeux :

Le diagnostic partagé met en évidence des enjeux, précisés pour chacun des thèmes : y-a-t-il des leviers, des blocages, une synergie ou au contraire une divergence avec l'analyse des citoyens. Ces enjeux ont été présentés, discutés, adaptés, hiérarchisés et validés lors de la 2ème réunion de CLDR[3]

Vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de 10 ans :

Les enjeux centraux issus du diagnostic partagé servent de base aux réflexions menées par la CLDR et des groupes de travail. Leur synthèse permet de faire ressortir une vision synthétique des pistes du développement rural souhaité à un horizon de dix ans, premières tendances vers la définition d'une stratégie de développement.

Stratégie de développement :

La stratégie (partie 4 du PCDR) sera l'élaboration, sur base du diagnostic partagé, d'un projet de territoire identifiant les objectifs à mettre en œuvre.

Objectifs :

Les objectifs seront la vision à moyen et long terme. C'est ce que l'on veut et peut faire ; ce qui va être fait. Un objectif répond à plusieurs enjeux. Pour chaque objectif sont reprises les modalités d'évaluation qualitative et quantitative (par des indicateurs). Un tableau de bord des indicateurs est élaboré et évalué tous les 5 ans.

Projets :

Les projets concrétisent les objectifs. Ils répondent à la notion de « comment faire » des objectifs. Ils intègrent les aspects : quoi, qui, quand, comment, combien, pourquoi…

[2] Fondation Rurale de Wallonie – Organisme d'accompagnement de la participation
[3] Commission Locale de Développement Rural

3. Aide à la lecture des tableaux

Le diagnostic partagé prend la forme d'un tableau « AFOM » (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces).

Sous-Thématique		
ATOUTS	Volet interne Ce qui dépend de la Commune, là où elle agit directement Ce qui existe déjà	FAIBLESSES
OPPORTUNITES	Volet externe Ce qui est influencé par des facteurs extérieurs difficilement maitrisables par la Commune Les opportunités sont les éléments positifs et les tendances évolutives dont on peut tirer parti. Les menaces sont les éléments négatifs pouvant limiter le développement souhaité.	MENACES

La Commune peut, selon les thèmes, correspondre au territoire et/ou aux pouvoirs politiques, administratifs.

Légende des pictogrammes
Éléments spécifiques issus des consultations Éléments objectifs issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques » Éléments partagés issus de la partie 1 et des consultations

B Diagnostic partagé sous forme de tableaux AFOM

1. Situation géographique et accessibilité

- Lien avec les Objectifs du Développement durable

- Lien avec le PCDR précédent

Objectif 3 : **AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE** **Organiser l'espace et la mobilité, embellir les villages et mettre en valeur le patrimoine bâti**	Gribomont : Aménagement du cœur de village (en relation avec la maison de village le Rivoli)	✔
	Organisation et mise en valeur d'un réseau de mobilité douce	✔
	Herbeumont : poursuite de l'aménagement du centre	✗
	Aménagement des entrées de villages	–
	Réaffectation du home de Herbeumont	✔
	Mise en valeur du site château d'Herbeumont	✔

Pas d'objectif particulier pour ce thème très général

- Tableau AFOM

Situation géographique et accessibilité			
ATOUTS	Villages ruraux, éloignés des villes Proximité des pôles voisins de Bertrix, Neufchâteau, Florenville, via le réseau routier régional Villages du plateau très proches de Bertrix et Neufchâteau Cadre de vie calme, préservé, diversifié, exceptionnel Commune très peu dense, petite et peu peuplée Bertrix et Libramont sont les principaux pôles d'attractivité (emploi, commerces, scolarité, loisirs, santé…) Quelques services et commerces de proximité, essentiellement à Herbeumont	Territoire éloigné des grands axes (échangeur E411-E25 à environ 30 minutes) Ligne ferroviaire traversant le territoire et gares voisines sans grande influence sur la mobilité des Herbeumontois Pôles régionaux peu accessibles Grande distance entre les villages du plateau et Herbeumont Herbeumont plus isolé que les autres villages Herbeumont polarisé vers Florenville Saint-Médard et Gribomont polarisés vers Bertrix Martilly, Straimont et Menugoutte polarisés vers Neufchâteau Manque de commerces de proximité	FAIBLESSES
OPPORTUNITES	✓ L'isolement préservant un cadre de vie exceptionnel ✓ Un environnement unique attrayant pour le tourisme qui maintient et/ou développe des services pour les habitants ✓ Un territoire au cœur d'une Eurorégion avec une dimension transfrontalière	✓ L'isolement entrainant une érosion des services encore disponibles ✓ La disparition des services entrainant un exode rural ✓ Une mixité de population se réduisant aux seuls groupes susceptibles de pallier le manque d'accessibilité	MENACES

		✓ La division de plus en plus marquée des villages de la commune en fonction de leur polarité respective	

- Analyse de l'AFOM au regard du contexte

Le territoire est proche de plusieurs pôles locaux et relativement desservie par la route. Ainsi, même si la commune est peu accessible tant par le réseau de voiries que par les transports ferroviaires, cela ne semble pas être une faiblesse pour les habitants. Globalement, les habitants apprécient la confidentialité de leur territoire même si certains services et commerces leur manquent. Ils semblent préférer ce cadre de vie préservé et calme, éloigné des grandes villes tout en étant assez proche des pôles voisins qui accueillent les services dont ils ont besoin. Le village d'Herbeumont se démarque en étant un peu plus isolé à la fois des autres villages et des pôles voisins Le manque d'accessibilité constitue ainsi une contrainte dont les conséquences se font déjà sentir.

- Ebauche d'enjeux « accessibilité »

Quel équilibre trouver en termes d'isolement et de densité de population ? Comment garder des petits villages tranquilles sans perdre les services essentiels ? Comment concilier l'isolement des villages et la qualité de vie en milieu rural ?

Comment obtenir une cohésion entre Herbeumont et les villages du plateau, tout en gardant une spécificité villageoise ? Comment conserver une cohésion entre les villages de la commune malgré leur inévitable attirance vers leurs pôles respectifs ?

2. Mobilité

- Lien avec les Objectifs du Développement durable

- Lien avec le PCDR précédent

Objectif 3 : **AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE** **Organiser l'espace et la mobilité, embellir les villages et mettre en valeur le patrimoine bâti**	Gribomont : Aménagement du cœur de village (en relation avec la maison de village le Rivoli)	✔
	Organisation et mise en valeur d'un réseau de mobilité douce	✔
	Herbeumont : poursuite de l'aménagement du centre	✗
	Aménagement des entrées de villages	–
	Réaffectation du home de Herbeumont	✔
	Mise en valeur du site château d'Herbeumont	✔

Objectif spécifique de l'ancien PCDR : mettre en place une mobilité plus sûre et mieux adaptée aux usagers faibles

- Tableaux AFOM

Réseau routier : desserte, état des routes, des abords, du stationnement			
ATOUTS	Bonne gestion du réseau routier régional important pour l'accessibilité (dont de nombreux ponts du SPW rénovés 5 routes principales dont la N85 reliant Bastogne, la E411 et Neufchâteau au nord, à Florenville et à la France (Carignan) au sud, en passant par Straimont Programme de travaux pour les routes communales Services accessibles de plain-pied avec des trottoirs Places de stationnement aménagées aux abords des services et/ou équipements à Herbeumont, Gribomont, Saint-Médard et Martilly ainsi qu'en forêt	Doublons dans le réseau de voiries Route traversant Gribomont et Saint-Médard qui rend ces villages moins agréables Longueur des voiries communales par habitant parmi les plus longues (coûts d'entretien importants, rénovation des voiries et des ponts insuffisants ou non finalisés) Manque spécifique de trottoirs (absence, étroitesse, revêtements inappropriés), notamment aux abords de l'école d'Herbeumont et le long des nationales Manque d'entretien des avaloirs et des trottoirs Saleté des accotements liée aux incivilités Manque de stationnement, notamment à Straimont et Menugoutte, au départ de certains sentiers de promenades ou simplement par manque de lisibilité Pas de parking de covoiturage Parking gênant les piétons et les vélos, voire la circulation	FAIBLESSES
OPPORTUNITES	✓ La conservation de la faible intensité du trafic limitant la détérioration du réseau ✓ Le développement du stationnement touristique (accessibilité, électrification, qualité paysagère) pour améliorer les aménagements des villages	✓ L'augmentation continue des coûts généraux d'entretien et de rénovation des infrastructures ✓ L'augmentation du tourisme accentuant la pression sur les aménagements des abords du réseau, notamment le parking ✓ Le peu de maitrise communale pour les voiries régionales	MENACES

Sécurité routière			
ATOUTS	Sécurité routière globalement assurée, peu d'accidents de la route Plan interCommunal de Mobilité (PiCM) avec Bertrix et Paliseul dont les fiches principales ont été réalisées (entrées des villages, abords des écoles et parking, place de Gribomont) Quelques traversées aménagées en faveur de la sécurité routière notamment au	19 accidents dont 3 mortels entre 2017 et 2022 Pas de zones accidentogènes particulières, mais des accidents au niveau des carrefours, notamment à Straimont et Herbeumont PiCM datant de 2011, dépassé Nationales traversant les villages Vitesse excessive dans les villages (Herbeumont, Straimont et Martilly),	FAIBLESSES

	centre d'Herbeumont, près des écoles et aux entrées de village	camions comme voitures, entrainant un sentiment d'insécurité Trafic de poids lourds et grumiers, plus ou moins intense, dans les villages de Straimont, Martilly et Saint-Médard Insécurité ressentie par manque d'entretien (panneaux de signalisation défectueux, végétation des abords entrainant des problèmes de visibilité, chutes de branches…)	
OPPORTUNITES	✓ L'utilisation grandissante de l'espace publique par les piéton limitant la place et la priorité de la voiture	✓ Les difficiles changements de comportements des conducteurs (vitesse, stationnement…)	MENACES

Transports collectifs : trains, bus, Locomobile			
ATOUTS	2 gares proches à Bertrix et Florenville 6 lignes TEC orientées pour le transport scolaire couvrant la totalité des villages Abonnement du bus moins cher que la voiture Depuis 2024, nouvelle ligne 48 reliant (uniquement) Herbeumont à Bertrix : 10 bus par jour et par sens, avec des horaires cadencés Formule TEC à la demande très fonctionnelle vers Bertrix Réussite de la nouvelle ligne de bus touristique ouverte en saison reliant Orval à Bertrix Commune adhérant à la Locomobile (taxi social) depuis sa création en 2010	Aucune gare SNCB sur le territoire ; gares peu accessibles depuis Herbeumont un peu plus depuis les autres villages entre (6 et 15km) Problématiques des TEC notamment au niveau des correspondances avec les gares (non optimales) et la manque de TEC en dehors des horaires scolaires Pas de bus vers Libramont (pôle scolaire et d'emploi) Bus non performants pour aller au travail car ne correspondant pas aux bassins de vie : ne traversant pas la forêt, correspondances très longues… Aucune ligne Express sur Herbeumont, la plus proche dessert Florenville (E68) Formule TEC à la demande onéreuse et non fonctionnelle vers Neufchâteau Mobilité encore plus difficile pour les personnes sans voiture (ainés et jeunes en particulier) Transports collectifs limités malgré la présence de la Locomobile (Locomobile peu connue et peu utilisée	FAIBLESSES
OPPORTUNITES	✓ L'amélioration de l'accessibilité des gares voisines pour le tourisme se répercutant sur la mobilité du quotidien ✓ Le développement d'applications en faveur de la mobilité partagée	✓ Le vieillissement de la population augmentant le besoin en mobilité collective alternative ✓ La dépendance toujours plus importante vers la voiture individuelle (coûteuse, polluante…) ✓ La diminution des transports publics dans un contexte de restriction budgétaire	MENACES

		✓ L'absence de maitrise communale concernant le TEC et la SNCB	

Mobilité active quotidienne et touristique			
ATOUTS	Existence d'un RAVeL (voie verte non lisse), d'une véloroute et du réseau points nœuds, véritables attraits touristiques Possibilité de relier Herbeumont à Neufchâteau par les voiries agricoles Vaste réseau de belles promenades balisées (à pied, cheval, vélo, VTT) attractif et reconnu depuis longtemps Initiatives d'amélioration qualitative du réseau de mobilité douce (sentiers aménagés pour les enfants ou les PMR ; rénovation du viaduc de Conques ; travail de l'ADL sur 2 liaisons cyclables supra communales)	Pas de réseau de mobilité active globale ni pour le quotidien ni pour le tourisme, ni d'étude en cours Initiative des points-nœuds réfléchie uniquement pour les touristes, pas pour les déplacements quotidiens RAVeL non relié au RAVeL Ligne 165A au sud, ni à Libramont-Chevigny au nord (selon le schéma directeur cyclable régional) RAVeL non continu à cause de 2 tunnels non accessibles (Linglé à Herbeumont et Sainte-Cécile à Florenville) Existence de points d'achoppements pour la mobilité douce (présence de chauve-souris dans le tunnel de Linglé, nationale traversant Saint-Médard freinant tout déplacement actif au sein du village, manque de continuité à cause des cours d'eau - passages à gué, passerelles…) Besoins spécifiques et diversifiés (Straimont non relié aux autres villages par des chemins, pas ou peu de promenades balisées autour de Straimont, de Saint-Médard, pas assez de promenade PMR, équipements des promenades - balisage, table de pique-nique, bancs, toilettes, ponts, lavoir…- absents, non signalés ou en mauvais état) Absence de considération du potentiel touristique (manque d'entretien voire disparition de sentiers et pistes cyclables - notamment à Herbeumont, privatisation, absence d'entretien, de fréquentation… ; déchets sur les chemins ; circulation inappropriée de quads et de vélos dans les petits chemins, en forêt ; viaduc de Conques non sécurisé et vandalisé)	FAIBLESSES

OPPORTUNITES	✓ Le développement du tourisme sportif et vert en synergie avec un réseau utilitaire de déplacement ✓ Les appels à projets liés aux modes actifs ✓ L'objectif du Parc National de la Vallée de la Semois de promouvoir des initiatives nouvelles en matière de mobilité	✓ L'étendue de la forêt et le relief rendant difficile les liaisons cyclables entre la vallée de la Semois et Herbeumont d'une part, et les villages du plateau d'autre part ✓ Les différentes contraintes ralentissant ou empêchant la continuité et le prolongement du RAVeL	MENACES

- Analyse de l'AFOM au regard du contexte

L'accès routier au territoire est normal et assez bien entretenu, par le SPW comme par la Commune. Cependant, la séparation géographique Herbeumont d'un côté et les villages du plateau de l'autre implique un réseau de voiries étendu coûteux à entretenir et difficile à finaliser notamment au niveau des abords et des infrastructures techniques. Les ponts et surtout les trottoirs sont pointés du doigt. Même si des places de stationnement existent, elles ne sont pas suffisantes, en particulier en lien avec les attractions touristiques. Cela pose parfois problème aux centres des villages.

La sécurité routière est globalement bonne mais le sentiment d'insécurité perdure, lié à la vitesse des véhicules et notamment des poids lourds et d'un trafic inadapté au centre des villages. Cet état de fait ressort particulièrement au niveau de la traversée des villages, en particulier de Gribomont et Saint-Médard.

Le TEC est principalement orienté pour le transport scolaire et ne dessert pas les gares voisines pourtant proches, de manière optimale. D'ailleurs, très peu de personnes consultées ont mentionné l'intérêt éventuel des gares. L'absence de maitrise communale sur les TEC et la SNCB l'explique certainement. Le TEC ne permet pas non plus de relier tous les pôles voisins depuis tous les villages. Deux améliorations sont saluées ; elles sont récentes mais ponctuelles dans l'espace (seulement entre Herbeumont et Bertrix) ou dans le temps (ligne de loisirs l'été entre Orval et Bertrix). Cela semble indiquer que les Herbeumontois sont prêts à utiliser davantage les transports publics, meilleur marché, sous réserve de leur amélioration (cadence et desserte). Mais actuellement, force est de constater que sans voiture, les déplacements des Herbeumontois sont très limités.

Des solutions de transport alternatif existent : le TEC à la demande et la Locomobile. Elles sont utilisées mais sont plutôt perçues comme des dépannages occasionnels et ne semblent loin de satisfaire tous les besoins.

➔ On observe donc une discontinuité territoriale entre les villages, et entre les services de transports collectifs. Cette fragmentation réduit l'efficacité de la mobilité alternative et compromet l'attractivité et l'usage régulier des solutions existantes. La voiture individuelle est donc encore largement nécessaire pour les déplacements quotidiens essentiels ou non : travail, certaines écoles, commerces, services, loisirs…

Le réseau cyclo-piétons pour la mobilité touristique est bien développé, entretenu et reconnue Mais il n'y a pas encore eu d'initiative d'ampleur pour la mobilité active utilitaire ; le RAVeL est en impasse de part et d'autre du village d'Herbeumont ; et la qualité des chemins touristiques n'est pas toujours adaptée pour la mobilité quotidienne. Malgré la présence de ce RAVeL et d'un réseau de promenades

touristiques de qualité, ces sentiers ne sont donc pas reliés entre eux ni utilisables pour la mobilité active quotidienne. Les habitants regrettent le manque de réflexion globale sur un réseau communal et de continuité intra et inter communal. Ils regrettent que le développement des promenades ne soit que dans un objectif touristique et ne répondent pas toujours à la demande locale bien présente. Les tunnels isolant la portion de RAVeL communal à Linglé et à Sainte-Cécile (Florenville) sont révélateurs. Comme pour le réseau routier, les équipements et aménagements des abords sont parfois insuffisants, abimés ou manquants (signalétiques, mobilier, accessibilité PMR, balisage…). Cela entraine un sentiment négatif global d'inachevé.

➔ Le réseau de mobilité active existant constitue donc une base intéressante mais incomplète, fragmentée et essentiellement touristique. L'absence d'une vision intégrée de ce réseau qui engloberait à la fois les besoins quotidiens des habitants et ceux des visiteurs, limite les retombées positives pour le développement du territoire.

L'ancien PCDR a permis d'initier le développement de la mobilité tout en conservant une attention à la sécurité routière. Cela étant, cette thématique reste importante pour le développement rural futur de la commune, surtout que des opportunités (supra communales) sont à saisir. Cela amène à son maintien comme enjeu.

- Ebauche d'enjeux « mobilité »

<u>Développer la mobilité active</u>

Pour renforcer la place de la mobilité active, faut-il plutôt privilégier une coordination des usages, une nouvelle hiérarchisation des voiries et des aménagements en conséquence ou plutôt la constitution d'un réseau de voies lentes indépendant quitte à réduire la place des voiries dédiées aux véhicules ?

Considérant le développement actuel et attendu avec le Parc National ne faudrait-il pas privilégier une synergie avec la mobilité touristique ? Regrouper leur entretien et leur valorisation ? par exemple, ne pourrait-on pas utiliser le réseau de cheminements pédestres touristique pour développer les liaisons utilitaires pour connecter les villages ?

Comment réussir le partage des sentiers forestiers et agricoles entre les différents usagers, devenant de plus problématique (promeneurs, VTT, trottinettes électriques, quads…) ?

Comment diminuer le sentiment d'insécurité routière (réelle et perçue) ? Faut-il multiplier les aménagements en faveur des usagers faibles pour favoriser la marche, le vélo et la fonction sociale des rues, en particulier les traversées de villages ? Comment rendre la route à tous les usagers ?

<u>Développer modes de déplacements alternatifs collectifs</u>

Faut-il plutôt développer des services ou plutôt des infrastructures/équipements de mobilité ?

Doit-on privilégier une vision supra communale ou plutôt se concentrer sur le niveau communal ? Comment rendre les pôles voisins accessibles autrement qu'en voiture individuelle ? L'accès aux gares constitue-il un enjeu réaliste ?

Faut-il avant tout sensibiliser pour réduire la dépendance à la voiture individuelle ?

3. Environnement et biodiversité

- Lien avec les Objectifs du Développement durable

- Lien avec le PCDR précédent

Objectif 5 : **ENVIRONNEMENT** **Valoriser les richesses environnementales et la biodiversité**	Mise en place d'un groupe citoyen « nature »	✗
	Parrainage de chemins, points de vue et éléments de patrimoine	✔
	Réduction des déchets au sein de la commune	✔
	Mise en place d'un plan MAYA	✔
	Mise en place de filières énergétiques durables	–

Objectifs spécifiques de l'ancien PCDR : prendre en compte le défi énergétique, préserver et valoriser la nature, sensibiliser à la nature ordinaire

- Tableaux AFOM

Réseau hydrographique, inondation, assainissement			
ATOUTS	Territoire compris dans le bassin versant principal de la Semois 4 rivières principales : la Semois à l'ouest et au sud-ouest, les ruisseaux d'Aise, de l'Ardoisière au nord, la Vierre à l'est Réseau hydrographique dense de plus de 140km Nombreux plans d'eau Vallée de la Vierre Contrat de rivière Semois-Chiers depuis 1993 Plus de 80% des habitants en assainissement collectif 4 stations d'épuration publiques opérationnelles sur le territoire communal : Herbeumont (1200 EH), Saint-Médard (600 EH), Straimont (300 EH), et Martilly (200 EH) Projet de station d'épuration de Menugoutte (65EH) déposé à la SPGE	Principaux points noirs des rivières : rejets, plantes invasives, entraves Vierre moins attractive ; manque d'entretien de la Vierre à Straimont (berges et lit) Problèmes d'inondation à Straimont, Gribomont, Martilly et Linglé Égouts se déversant dans la Semois	FAIBLESSES

OPPORTUNITES	✓ La valorisation touristique, paysagère, environnementale d'un élément emblématique de la commune ✓ Les structures supra communales agissant concrètement sur la qualité de l'eau	✓ La pression démographique s'accentuant sur cette ressource vitale ✓ La multiplication des épisodes d'inondation en lien avec les changements climatiques	MENACES

Patrimoine naturel, géologie, réseau écologique, paysages			
ATOUTS	Territoire herbeumontois d'une superficie de 5.842ha[4] répartis en : • 61% de forêts • 26% de terres agricoles • 2% de parcelles bâties • 11% de surfaces non bâties ou non cadastrées Schistes ardoisiers réputés, autres grès schisteux présents dans le sous-sol Nature belle, présente, étendue et préservée Territoire communal à 98% non artificialisé avec la forêt domaniale indivise d'Herbeumont importante Zones protégées très étendues : • 4 sites Natura 2000 sur près de 43% du territoire (près de 2.500ha) • 5 réserves naturelles domaniales • 2 réserves naturelles agréées • 19 SGIB[5] • 23 arbres, plus de 3km de haies et 2 sites de 1,3ha au total, inventoriés comme remarquables 3 liaisons écologiques de différentes natures : • à l'ouest, les plaines alluviales de la Semois et affluents • au sud, les massifs forestiers de la bordure sud de l'Ardenne • à l'est, les hautes vallées de la Vierre, Haute-Lesse et affluents Grande diversité de milieux biologiques Paysages diversifiés et de grande valeur sur tout le territoire Tourisme et agriculture participant à la beauté du paysage Topographie intéressante pour le paysage, surtout au niveau de la Vallée de la Semois et depuis Martilly	Manque d'accessibilité aux espaces naturels Manque de suivi des réserves naturelles par des experts Arbres classés peu entretenus	FAIBLESSES

[4] Selon l'occupation du sol 2024
[5] Site de Grand Intérêt Biologique

	○ Ensemble paysager du haut plateau de l'Ardenne centrale (découpés en 3 territoires) ○ 4 aires paysagères : • méandres encaissés de la Semois (à Herbeumont), • replats et vallées affluentes de la Semois (forêt et vallée de l'Antrogne), • haut plateau herbager et entités urbaines (5 villages du plateau plus agricoles), • bordures forestières du plateau ardennais (au sud-est)		
OPPORTUNITES	✓ La synergie entre la qualité de l'environnement, l'attrait touristique et le cadre de vie ✓ La présence d'acteurs de protection de la nature ayant pour objectif[6] d'exploiter dans une vision durable les ressources locales (bois, pierre, eau…) ✓ Les multiples fonctions des zones humides : renforcement de la biodiversité et prévention contre les inondations	✓ La pression humaine grandissante sur une nature parfois fragile ✓ La pression économique sur l'occupation du territoire	MENACES

Acteurs et outils en faveur de l'environnement			
ATOUTS	Projet LIFE Connexions et Interreg aux abords du Château (financements européens) GAL[7] « Ardenne Méridionale » depuis 2016 Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale (PNAM) créé en 2019, gérant aussi le GAL Parc National de la Vallée de la Semois (PNVS) créé en 2022, 75 actions prévues sur 5 ans dont certaines spécifiques à Herbeumont (station équestre, traque-affût, archéologie au Château, bâtiment de porte d'entrée) Actions très diversifiées du PNAM Actions spécifiques du PNAM et du PNVS sur le territoire (verger entre Straimont et Martilly, aménagement du Faité, Repair Café, carte des producteurs (locaux)… Actions annuelles depuis 2021 avec BiodiverCité (distribution d'arbres, sensibilisation…)	Résultats décevant du projet LIFE pour la préservation des papillons Parcs peu connus et peu visibles Projet lié aux jardins difficile à mettre en œuvre	FAIBLESSES

[6] Stratégie du Parc National de la Vallée de la Semois, 2023
[7] Groupe d'Action Locale

	20 citoyens d'Herbeumont inscrits sur « La biodiversité dans ma commune » Autres acteurs principaux : contrat de rivière, DNF, Natagora		
OPPORTUNITES	✓ La gestion cohérente de l'environnement à tous les niveaux (globaux comme localement) renforçant sa préservation voire sa valorisation ✓ Les objectifs semblables du PNAM et du PNVS : protéger, gérer et valoriser le patrimoine naturel et paysager, accueillir et restaurer la biodiversité, améliorer la connaissance des patrimoines ✓ L'objectif du PNVS de promouvoir ses atouts	✓ Une gestion de la nature exclusivement supra communale ✓ L'arrêt des programmes, avant leur finalisation, suite à une suppression des financements	MENACES

Points d'attention à l'environnement : déchets et pesticides, faune, éclairage…			
ATOUTS	Quantité annuelle d'Ordures Ménagères Brutes collectés par habitant (93kg/EH/an en 2023) en diminution Commune, notamment les jeunes, participant à l'opération Wallonie Plus Propre Application du « 0 pesticide » par la Commune depuis plusieurs années Parc du Vivy, espace naturel au centre d'Herbeumont Faune et flore riches Ardoisières, habitat intéressant pour les chauves-souris Centre de CREAVES depuis 2025 Extinction de l'éclairage public après minuit	Abandon du ramassage par duobac au profit des sacs poubelles Existence de déchets sauvages et de dépôts clandestins, notamment le long des routes Pas d'agent constatateur communal (plus contraignant de passer par la police) Plus de travail pour le service travaux à cause du 0 pesticide et pour le cimetière nature d'Herbeumont Plaine de jeux du Vivy peu valorisée en matière de biodiversité Espèces invasives, dont le raton laveur Faune dérangée par les courses cyclistes en forêt	FAIBLESSES
OPPORTUNITES	✓ Le développement de l'économie circulaire et du recyclage diminuant les déchets (tant en quantité qu'en qualité) ✓ L'implication tant publique que privée en faveur de l'environnement	✓ Les incivilités quotidiennes difficiles à diminuer (changements de comportements) ✓ Le découragement des actions citoyennes en faveur de l'environnement	MENACES

- Analyse de l'AFOM au regard du contexte

La nature, les paysages et les rivières du territoire sont exceptionnels, préservés et cela est unanimement reconnu. Par conséquent, les quelques faiblesses observées apparaissent ponctuelles voire anecdotiques. Si de nombreux acteurs existent pour protéger et valoriser le territoire, 2 d'entre eux, qui devraient être les plus importants et moteurs, sont méconnus. Le PNAM et le PNVS souffrent d'un manque de visibilité malgré des actions spécifiques dans la commune. La superposition des acteurs et leur synergie en sont une cause probable. En effet, parfois beaucoup d'acteurs participent

au même projet en y apportant chacun un élément. Les citoyens n'en retiennent souvent que l'acteur le plus local.

- Ebauche d'enjeux « environnement et biodiversité »

Comment améliorer une nature déjà exceptionnelle et en grande partie déjà protégée ? Est-ce un enjeu en tant que tel ?

Si l'enjeu « nature » en tant que tel est déjà rencontré, ne conviendrait-il pas de se concentrer sur des équilibres plus spécifiques ? Lesquels ?

- Entre paysage et aménagement du territoire
- Entre tourisme, sport, événement et forêt (partage de la forêt)
- En lien avec la pression urbanistique et le Parc National de la Vallée de la Semois
- Entre les ressources financières communales, la forêt et la nature
- Entre la préservation de la nature et le tourisme
- Entre les différents niveaux supra communal (nombreux) et entre le supra communal et le communal

4. Énergie et climat

- Lien avec les Objectifs du Développement durable

- Lien avec le PCDR précédent

Objectif 5 : **ENVIRONNEMENT** **Valoriser les richesses environnementales et la biodiversité**	Mise en place d'un groupe citoyen « nature »	✗
	Parrainage de chemins, points de vue et éléments de patrimoine	✔
	Réduction des déchets au sein de la commune	✔
	Mise en place d'un plan MAYA	✔
	Mise en place de filières énergétiques durables	–

Objectif spécifique de l'ancien PCDR : prendre en compte le défi énergétique

- Tableau AFOM

Énergie et climat			
ATOUTS	Existence de ressources énergétiques renouvelables et locales avec la forêt, le soleil et les rivières Éolien interdit sur le territoire Potentiel hydroélectrique étudié sur la Semois : 3 sites potentiels pouvant	Puissance photovoltaïque existante sur le territoire très faible (3ème plus faible de la Wallonie en 2023) Consommation caractéristique de la ruralité (due au secteur du logement puis du transport)	FAIBLESSES

	produire la puissance nécessaire à 2700 ménages (en 2023, moins de 800 ménages sur le territoire herbeumontois) Consommation totale d'énergie très faible (2ème plus faible de la Wallonie en 2020) soit 38,6GWh et en diminution de plus de 13% sur les 10 dernières années Primes énergétiques, intéressantes Suivi des consommations de chauffage et d'électricité des bâtiments publics (une vingtaine) depuis 2013 Convention des Maires depuis 2017 Coordinateur POLLEC depuis 2021 Comité de pilotage PAEDC – POLLEC depuis 2023, dynamique et citoyen Actions prioritaires de POLLEC définies Changements climatiques peu tangibles à Herbeumont	Changements climatiques concrets et ressentis : inondations réelles, danger des canicules pour les personnes sensibles Projets de végétalisation peu convaincants (sur un territoire très végétalisé)	
OPPORTUNITES	✓ La raréfaction et l'augmentation des coûts des énergies traditionnelles entrainant le développement des énergies alternatives ✓ Les politiques supra communales (européennes, fédérales) pour encourager les prises de conscience et les investissements privés	✓ Le rejet citoyen des gros projets énergétiques : « les nombreux impacts négatifs pour la biodiversité des projets énergétiques de grande envergure (comme un barrage hydroélectrique) » ✓ La dépendance extérieure (réseaux de distribution) pour l'approvisionnement en énergie ✓ Le coût croissant de l'énergie entraînant des conséquences sur le budget des ménages (et certains investissements)	MENACES

- Analyse de l'AFOM au regard du contexte

Le territoire communal représente un faible poids dans le bilan énergétique wallon au regard de sa faible surface et densité. Par ailleurs, la Commune est depuis longtemps engagée dans une politique d'optimisation de ses consommations énergétiques. Le plus récent volet participatif de cette action est apprécié par les citoyens.

En ce qui concerne la production d'énergie renouvelable, la population est consciente du potentiel de son territoire mais se montre prudente par rapport à de gros projets pouvant impacter l'environnement et notamment la Semois.

Enfin, dans ce cadre de vie privilégié où la nature tient une grande place, les problèmes climatiques semblent atténués et ne mobilisent pas les citoyens. Cependant, les inondations liées aux rivières et les risques de manière générale font l'objet d'une attention réelle.

- Ebauche d'enjeux « énergie et climat »

Comment articuler le PCDR et POLLEC ?

En s'appuyant sur la mise en œuvre du PAEDC qui envisage la programmation à long terme des projets énergétiques sur la commune, quelles seraient les sources d'amélioration les plus pertinentes pour la commune ? Comment augmenter la production d'énergie renouvelable ? Comment diminuer les consommations énergétiques ? Quels pourraient être les secteurs à cibler de manière prioritaire (entreprises, ménages, mobilité, institutions…) ? Au vu de la petite taille du territoire, peut-on viser une autonomie énergétique ?

La sensibilisation de la population aux risques climatiques est-elle nécessaire au regard du contexte ? Ou faut-il insister sur la prévention des risques afin de préparer l'ensemble de la population, par ailleurs relativement isolée et loin des services d'urgence ?

5. Aménagement du territoire et logement

- Lien avec les Objectifs du Développement durable

- Lien avec le PCDR précédent

Objectif 2 : **SERVICES & MIXITÉ** **Renforcer la mixité sociale et intergénérationnelle par l'offre de logements et le développement de services.**	Construction de logements tremplin : construction de 2 logements	✔
	Herbeumont: création d'une maison rurale-multiservices	✔
	Optimisation des maisons de village du Vivy et du Rivoli pour répondre aux nouveaux besoins de la population	–
	Sensibilisation à l'utilisation des services communaux en matière d'enfance	–
	Saint-Médard : création d'une maison multiservices	✗
	Création de logements adaptés à la demande locale	–

Objectif 3 : **AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE** **Organiser l'espace et la mobilité, embellir les villages et mettre en valeur le patrimoine bâti**	Gribomont : Aménagement du cœur de village (en relation avec la maison de village le Rivoli)	✔
	Organisation et mise en valeur d'un réseau de mobilité douce	✔
	Herbeumont : poursuite de l'aménagement du centre	✗
	Aménagement des entrées de villages	–
	Réaffectation du home de Herbeumont	✔
	Mise en valeur du site château d'Herbeumont	✔

Pas d'objectif particulier pour ce thème

- Tableau AFOM

Aménagement du territoire			
ATOUTS	Village d'Herbeumont, centralité du SDT Présence d'une Commission Communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)	Pas d'outils urbanistiques ni d'aménagement du territoire Nouvelles questions urbanistiques liées aux risques (inondations…) et aux	FAIBLESSES

	Nouveau règlement communal limitant les hébergements touristiques 2% du territoire sont effectivement bâtis Près de 7% du territoire constructible au plan de secteur, dont 4,3% en zone d'habitat (à caractère rural) Existence de 4 ZACC[8] non mises en œuvre par un document d'aménagement du territoire Commune peu concernée par l'étalement urbain Territoire attractif, notamment pour des secondes résidences, des TPE[9], des personnes aisées Habitat diversifié et occupé Villages résidentiels en croissance Cœur d'Herbeumont présente une réelle activité avec de nombreux services (école, maison multiservices, logements publics…) Cadre d'Herbeumont unique Typologie de Martilly préservée Ruralité de Straimont agréable à vivre Saint-Médard et Gribomont formant un seul gros village Cœur de village de Saint-Médard typique Développement dynamique de Gribomont	nouveaux bâtis (appartements, bâti touristique…) Impacts paysagers des projets de station de trail et équestre Situation des ateliers communaux, peu esthétiques, au centre du village Manque d'homogénéité des revêtements devant les maisons Rues d'Herbeumont trop minérales, sensibles aux hausses des températures Blocs d'appartements à Saint-Médard ZACC concernées en tout ou partie par des contraintes fortes Potentiel foncier assez faible et concentré vers les extrémités des villages Pression immobilière de plus en plus forte due au tourisme (gîtes, secondes résidences pour citadins) Investisseurs, notamment flamands, accentuant la pression immobilière Bâtiments touristiques en forte proportion (30% des bâtiment soient 377 bâtiments) Maisons secondaires nombreuses : 141 en 2024 soit 14% des logements, bien qu'en diminution d'environ 12% sur les 10 dernières années Diminution des possibilités de s'installer Près de 63% des résidences secondaires dans le village d'Herbeumont, environ 15% à Straimont, 11% à Saint-Médard ; quelques-unes à Martilly, Gribomont et Menugoutte Impact ressenti au niveau communautaire : vie villageoise absente de certaines rues, désertes en dehors des week-ends et vacances	
OPPORTUNITES	✓ Plusieurs objectifs du PNAM[10] en faveur de l'aménagement du territoire : participer à l'expérimentation de nouveaux modes de gestion de l'espace rural, au test de processus et méthodes innovants de planification, contribuer à définir et à orienter les projets d'aménagement du territoire suivant les principes du développement durable	✓ La pression foncière et immobilière de plus en plus forte ✓ La faiblesse du potentiel foncier qui limite la croissance démographique ✓ La localisation du potentiel foncier incompatible avec les stratégies wallonnes de recentrer et densifier l'habitat au centre des village	MENACES

[8] Zone d'Aménagement Communal Concerté
[9] Très Petites Entreprises
[10] Parc Naturel Ardenne Méridional

	✓ Un objectif du PNVS[11] : favoriser un aménagement et un urbanisme durables ✓ Une réflexion spécifique et participative avec le futur Schéma de Développement Communal		

Logement			
ATOUTS	○ 1.244 bâtiments pour 1.044 logements en 2023 : habitations majoritairement unifamiliales ○ Taxe sur les logements inoccupés appliquée ○ 14 logements publics en 2024 ○ Logements gérés par la Commune (logements publics et tremplin), le CPAS (logements d'urgence et d'insertion) et le Foyer Centre Ardenne (société de logements de service public agréée) pour les logements sociaux ○ Quelques logements supplémentaires gérés par l'AIS (Agence Immobilière Sociale) Centre Ardenne 2 appartements avec jardin comme logements tremplin du PCDR	○ Seulement 1% des bâtiments sont des immeubles à appartements Peu de solutions d'habitat pour les ménages à faibles revenus, notamment les jeunes ménages ○ (Même dans une moindre proportion qu'ailleurs) 45% de ménages d'une personne et monoparentaux, susceptibles d'être plus fragiles Manque d'installation des jeunes ménages Difficulté pour réaliser des projets de bâtiments avec plusieurs logements (urbanisme, voisinage) Offre en logement (locatif et acquisitif) et en terrain, limitée Pression foncière et immobilière exercée par des acheteurs non Herbeumontois Manque de rotation des logements tremplin	FAIBLESSES
OPPORTUNITES	✓ La réaffectation des résidences secondaires vieillissantes pour les adapter aux nouveaux besoins en logement	✓ Les logements non adaptés à l'évolution de la structure des ménages[12] : taille moyenne de 2,22 personnes par ménage, autant de ménages constitués d'1 seule personne que de couples avec enfants (35%) ✓ L'augmentation des logements touristiques diminuant la résidence principale et les services ✓ Le départ des jeunes ménages	MENACES

- Analyse de l'AFOM au regard du contexte

Il y a encore quelques années, le besoin d'outils d'aménagement du territoire ne se faisait pas ressentir. Mais depuis la crise sanitaire et la création du Parc National, la pression immobilière, foncière et touristique se fait plus fortement ressentir sur le logement comme sur l'aménagement du territoire. Certaines zones de loisirs et d'aménagement communal concerté sont convoités par des investisseurs. De plus, de nouvelles questions urbanistiques nécessitent une réflexion globale plutôt que du cas par cas. Cette nécessité d'une réflexion générale est aussi ressentie par la population, habituellement plus

[11] Parc National de la Vallée de la Semois
[12] En 2023

focalisée sur des questions ponctuelles. Car évidemment, comme partout ailleurs, certains saluent une bonne gestion urbanistique de la commune tandis que d'autres pointe du doigt le manque de cohérence urbanistique. Cette dernière semble d'ailleurs concerner les devants de porte, haies… c'est-à-dire le lien avec l'espace public plutôt que le bâti lui-même. La population apprécie dans l'ensemble le caractère rural et typique de leur village qu'elle entend conserver.

Concernant le logement, les constats sont unanimes, la pression touristique est écrasante, les ménages jeunes et/ou avec de faibles revenus se retrouvent dans l'impossibilité de louer ou d'acheter sur la commune. Les investisseurs flamands cristallisent ce ressentiment.

- Ebauche d'enjeux « aménagement du territoire et logement »

L'aménagement du territoire est devenu un enjeu important pour définir les différents usages du territoire (notamment économiques au sens large : tourisme, forêt, entreprises) afin que celui-ci conserve son attractivité tout en restant accessible à ses habitants. Comment préserver un cadre de vie rural (tranquillité, qualité de l'environnement) et le développement futur du territoire ? Comment intégrer les visions supra et communales en aménagement du territoire ? Comment préserver les ressources territoriales ?

Comment maitriser l'urbanisation sans fermer la porte à des solutions innovantes ? Face à un type d'habitat globalement uniforme sur la commune, dont le coût ne cesse d'augmenter, comment rendre le logement accessible (et adapté) à tous, tout en l'intégrant dans le bâti existant ? Comment diversifier les logements tout en respectant le tissu urbanistique traditionnel ? Comment conserver la ruralité tout en accueillant la croissance démographique ? Comment trouver l'équilibre entre le développement touristique et le tissu bâti villageois ? Comment faire face à l'explosion de l'immobilier ? Comment développer le logement locatif ?

6. Patrimoine et habitat

- Lien avec les Objectifs du Développement durable

Pas de lien spécifique

- Lien avec le PCDR précédent

Objectif 3 : **AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE** **Organiser l'espace et la mobilité, embellir les villages et mettre en valeur le patrimoine bâti**	Gribomont : Aménagement du cœur de village (en relation avec la maison de village le Rivoli)	✔
	Organisation et mise en valeur d'un réseau de mobilité douce	✔
	Herbeumont : poursuite de l'aménagement du centre	✗
	Aménagement des entrées de villages	–
	Réaffectation du home de Herbeumont	✔
	Mise en valeur du site château d'Herbeumont	✔

Objectifs spécifiques de l'ancien PCDR : organiser l'espace et sauvegarder le patrimoine bâti, valoriser le patrimoine et développer l'image de marque du territoire

- Tableau AFOM

Patrimoine et habitat			
ATOUTS	Villages typiquement ardennais en lien avec le cours d'eau qu'ils avoisinent Caractéristique commune des villages grâce à la nature du sous-sol conditionnant l'emploi de la pierre - schiste, grès et ardoise ; influence ponctuelle de la Gaume avec ses usoirs et ses grès jaunes Cœur des villages à valeur patrimoniale, qualité du bâti, préservés 36 bâtiments inscrits à l'Inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel de Wallonie 2 sites archéologiques reconnus : Croix d'Occis (vers Linglé) et verrerie médiévale (aux sources du ruisseau des Simognes) Château médiéval, patrimoine exceptionnel, classé avec ses abords, et site archéologique ; symbole de la commune ; restauré, maintenu, et entretenu (excavation, réfection des murs et d'une tour, éclairage, eau…) Gestion générale du Château (propriété communale) par le SPW via un bail Animation du Château par l'association « Les Amis du Château », promenade avec des QR codes par le Syndicat d'initiative et la Maison du Tourisme Trois autres monuments classés : • maison « Casaquy » à Martilly • lavoir de la Charbonnière à Herbeumont • chapelle Saint-Roch à Herbeumont Autre élément patrimonial emblématique de la commune : le Viaduc de Conques Travail en cours du PNVS et de l'ADL sur le Petit Patrimoine Populaire Wallon	Plus de la moitié des bâtiments construits avant 1945 : bâti relativement plus ancien qu'ailleurs Perte d'identité des villages et de leur typologie caractéristique Problème d'intégration du nouveau bâti dans le bâti ancien Qualité du bâti pas toujours préservée Isolations extérieures (sur des façades en schiste) Bâti et logements pas toujours entretenus voire insalubres Villages de Gribomont et Saint-Médard peu esthétiques (quelques chancres dans les villages de Straimont et Martilly) Fontaines d'Herbeumont non fonctionnelles Éléments patrimoniaux peu entretenus (chapelle, calvaire) Rénovation et fouilles archéologiques du Château non terminées Manque d'intérêt (citoyen, communal, supra communal) pour le château (raisons diverses : chronophage, énergivore, coûteux…) Château non accessible (PMR, aînés…) Tunnels (privés) non entretenus ni mis en valeur Mauvais état de la Maison Casaquy (privée) 4 Fabriques d'églises sur le territoire Églises sous exploitées et de moins en moins fréquentées	FAIBLESSES
OPPORTUNITES	✓ La reconnaissance parfois supra communale d'un patrimoine bâti et historique exceptionnel ✓ Des projets supra communaux en faveur du petit patrimoine ✓ L'intérêt des touristes pour le patrimoine bâti, notamment le château	✓ La détérioration du patrimoine bâti, patrimonial en particulier à cause de l'augmentation des coûts d'entretien ✓ Les difficultés de rendre compatible le bâti ancien et les rénovations énergétiques	MENACES

- Analyse de l'AFOM au regard du contexte

Le patrimoine villageois, qu'il soit exceptionnel ou non, bénéficie d'une assez bonne (re)connaissance et est globalement entretenu. Cependant, certains éléments peuvent être améliorés selon les habitants afin que l'identité des villages perdurent. Une préoccupation plus générale concerne le nouveau bâti ou les travaux de rénovation énergétiques qui ne respectent pas toujours le bâti ancien typique de l'Ardenne rurale.

- Ebauche d'enjeux « patrimoine et habitat »

<u>Patrimoine</u>

Comment préserver et valoriser les éléments du patrimoine local (architectural, historique, religieux) ? Faut-il développer une synergie entre patrimoine et tourisme ? Comment faire vivre le Château ? Quel devenir pour le patrimoine religieux ? Comment diversifier l'utilisation des églises ? Comment susciter l'intérêt des habitants pour le patrimoine, l'histoire, le Château ? Quelle appropriation ?

<u>Habitat</u>

Comment préserver les caractéristiques patrimoniales anciennes du bâti tout en s'adaptant aux nouvelles manières de construire et d'habiter ? Comment pérenniser l'entretien des bâtiments, tant publics que privés ? Comment accompagner le développement du bâti afin qu'il soit en cohérence avec la sitologie traditionnelle des villages ? Comment assurer le respect des caractéristiques architecturales du bâti villageois traditionnel (volumétrie, teinte et texture) ? Comment promouvoir la recherche d'architectures contemporaines intégrant les caractéristiques paysagères du lieu ?

7. Espaces publics

- Lien avec les Objectifs du Développement durable

- Lien avec le PCDR précédent

Objectif 3 : **AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE** **Organiser l'espace et la mobilité, embellir les villages et mettre en valeur le patrimoine bâti**	Gribomont : Aménagement du cœur de village (en relation avec la maison de village le Rivoli)	✔
	Organisation et mise en valeur d'un réseau de mobilité douce	✔
	Herbeumont : poursuite de l'aménagement du centre	✗
	Aménagement des entrées de villages	–
	Réaffectation du home de Herbeumont	✔
	Mise en valeur du site château d'Herbeumont	✔

Objectif spécifique de l'ancien PCDR : embellir les villages, gérer les déchets et maintenir la qualité des espaces publics

- Tableau AFOM

Espaces publics			
ATOUTS	Nombreux espaces publics, avec des abris, aménagés sur tout le territoire et dans tous les villages Nombreux petits espaces ou placettes publiques, souvent agrémentés de fleurs, d'un arbre, d'un banc… Presque tous les villages ont une place ou un cœur de village aménagé Entrée de Martilly grâce au PCDR 4 plaines de jeux à Martilly, Menugoutte, Gribomont et Herbeumont et un terrain de pétanque à Herbeumont, comme espaces de rencontre Entretien des espaces publics par la Commune, notamment avec un nouveau camion brosse Aires de pique-nique, notamment du Plannois	Place et/ou cœur d'Herbeumont non aménagé (projet avorté) Manque de placettes conviviales ou d'éléments de mobilier urbain à Herbeumont Installation du chapiteau problématique à l'entrée de Martilly (pente légère) Terrains de multisports de Gribomont et Martilly sous utilisés Difficulté d'entretien des espaces publics avec la contrainte du 0 pesticide Apparition de problématiques « urbaines » comme les crottes de chien à Herbeumont Déchets sauvages Manque de toilettes publiques Stationnement inapproprié de poids lourds Aires de pique-nique non sécurisées (risques de chute de branches), non finalisées Aires de pique-nique trop fréquentées	FAIBLESSES
OPPORTUNITES	✓ La polyvalence des espaces publics leur permettant d'être attractifs, tant pour les riverains que pour les touristes, les sportifs, les enfants… ✓ Les espaces publics comme supports de la cohésion sociale	✓ La dégradation et la désaffectation des espaces par manque d'entretien ✓ Le manque de vie villageoise réduisant les activités sur les espaces publics	MENACES

- Analyse de l'AFOM au regard du contexte

De nombreux espaces publics existent et sont généralement aménagés et entretenus et ce, dans tous les villages. La principale exception est le village d'Herbeumont qui manque de finalisation, que ce soit pour son centre ou pour des aménagements plus ponctuels. En effet, tous les autres villages bénéficient d'aménagement plus récents (voire en cours) ce qui explique sans doute que certains semblent sous utilisés. Le constat est similaire pour les aires de pique-nique avec la particularité que les habitants regrettent d'en profiter de moins en moins à cause de la pression touristique.

- Ebauche d'enjeux « espaces publics »

Comment mettre en place une propreté systématique des espaces publics sans multiplier les interventions d'entretien des services communaux ?

Comment concilier voire réunir les différents usagers de ces espaces ?

8. Vie associative

- Lien avec les Objectifs du Développement durable

- Lien avec le PCDR précédent

Objectif 1 : **LIENS SOCIAUX** **Intensifier les liens entre les habitants, la vie communautaire et l'implication citoyenne**	Augmentation de l'offre d'animation et de services pour éviter l'isolement des personnes âgées	✔
	Développement d'activités culturelles et événementielles	✔
	Création de jardins partagés	✗
Objectif 2 : **SERVICES & MIXITÉ** **Renforcer la mixité sociale et intergénérationnelle par l'offre de logements et le développement de services.**	Construction de logements tremplin : construction de 2 logements	✔
	Herbeumont: création d'une maison rurale-multiservices	✔
	Optimisation des maisons de village du Vivy et du Rivoli pour répondre aux nouveaux besoins de la population	–
	Sensibilisation à l'utilisation des services communaux en matière d'enfance	–
	Saint-Médard : création d'une maison multiservices	✗
	Création de logements adaptés à la demande locale	–

Pas d'objectif spécifique sur la vie associative en particulier mais sur la vie communautaire et les infrastructures de rencontre

- Tableau AFOM

Vie associative : bénévoles, activités, locaux			
ATOUTS	23 associations actives, notamment les sociétés de pêche Comités de village, sauf à Gribomont, diversement dynamiques et structurés Activités traditionnelles par village organisées par les comités de village Clubs de jeunes à Herbeumont, Saint-Médard et Straimont Nouvelles activités associatives : La Roulotte à Gribomont, Repair Café Aides communales : mise à disposition gratuite de locaux, de matériel, de publicité, et subventions 8 locaux de rencontre, tous publics, dont 3 maisons de village : le Vivy à Herbeumont, le Rivoli à Gribomont et la salle de Martilly Salle à Saint-Médard (cours de gymnastique et motards)	Manque de vie associative Fonctionnement de la vie associative cloisonné par village, qui n'évolue pas Manque de relève, de bénévoles, d'implication citoyenne, de villageois motivés, de vie collective Clubs de jeunes en cours de renouvellement, pas toujours actifs ni associés aux comités de village Manque d'informations sur les associations et leurs activités Manque de connaissance sur les aides communales ou privées, manque de matériel pour les événements Manque de coordination entre les événements Abords et extérieurs des maisons de village de Martilly et Straimont peu entretenus	FAIBLESSES

		Accessibilité aux locaux de rencontre localement problématique (Menugoutte, seul village sans salle de rencontre, buvette du foot inaccessible pour les associations, salle à Saint-Médard inaccessible au comité de village) Lavoir de Straimont à finaliser (électricité)	
OPPORTUNITES	✓ L'attachement des habitants à leur village ✓ L'augmentation des liens entre les habitants se répercutant sur les liens inter associatifs au profit de la vitalité de toutes les associations et/ou événements	✓ Un désintéressement général de plus en plus prononcé par rapport à l'investissement collectif ✓ L'entretien et les coûts de fonctionnement des infrastructures associatives ✓ Des associations mieux structurées et des infrastructures de qualité dans les communes voisines attirant de plus en plus d'Herbeumontois.e.s au détriment des associations locales	MENACES

- Analyse de l'AFOM au regard du contexte

La dynamique associative semble s'être maintenue dans une certaine continuité depuis le dernier PCDR. Des associations villageoises existent dans chaque village, chaque village ayant au moins un événement annuel. Cependant, cette dynamique est fragile. Si des associations ou des activités deviennent moins dynamiques (clubs des jeunes d'Herbeumont, CCCA) d'autres se créent ou prennent de l'ampleur (Repair Café). Cela est intimement lié à l'implication villageoise et au renouvellement des bénévoles, facteurs très aléatoires et parfois très différents d'un village à l'autre.

Les équipements existants sont salués par les citoyens, mais certains besoins sont encore présents et très spécifiques (entretien, embellissement, aspects pratiques…).

Si d'une part, certains habitants plaident pour une plus grande coordination, une mutualisation des moyens et une cohésion à l'échelle communale, d'autres conservent des demandes locales à l'échelle du village, voire d'un seul groupement associatif.

- Ebauche d'enjeux « vie associative »

Que mettre en avant pour dynamiser les relations interpersonnelles, conserver un vivre ensemble et (re)susciter l'implication des habitants dans la vie villageoise et leur commune ? Comment investir dans la vie associative ? Comment pallier la fin du bénévolat et impliquer plus particulièrement les jeunes afin qu'ils assurent la continuité ?

Comment éviter, à l'heure du numérique et de l'information en temps réelle, que certains habitants regrettent le manque de connaissance sur les associations et leurs activités ? Les réseaux numériques pourraient-ils constituer un atout pertinent à Herbeumont ? Peut-on envisager d'autres moyens d'encourager l'implication dans la vie villageoise ?

Face aux difficultés (administratives) d'organiser des manifestations, de gérer les infrastructures, comment soutenir le monde associatif ? Faut-il faire évoluer le soutien à la vie associative ?

Faut-il plutôt se concentrer sur l'attachement de chacun à son village ? ou à sa commune ? à sa région ?

Faut-il créer des synergies entre les associations ou au contraire revaloriser les spécificités villageoises en acceptant des changements à chaque renouvellement de comités ?

9. Cohésion sociale (entre les citoyens, les jeunes, les ainés, les étrangers et les touristes)

- Lien avec les Objectifs du Développement durable

- Lien avec le PCDR précédent

Objectif 1 : **LIENS SOCIAUX** **Intensifier les liens entre les habitants, la vie communautaire et l'implication citoyenne**	Augmentation de l'offre d'animation et de services pour éviter l'isolement des personnes âgées	✔
	Développement d'activités culturelles et événementielles	✔
	Création de jardins partagés	✗
Objectif 2 : **SERVICES & MIXITÉ** **Renforcer la mixité sociale et intergénérationnelle par l'offre de logements et le développement de services.**	Construction de logements tremplin : construction de 2 logements	✔
	Herbeumont: création d'une maison rurale-multiservices	✔
	Optimisation des maisons de village du Vivy et du Rivoli pour répondre aux nouveaux besoins de la population	–
	Sensibilisation à l'utilisation des services communaux en matière d'enfance	–
	Saint-Médard : création d'une maison multiservices	✗
	Création de logements adaptés à la demande locale	–

Objectif spécifique de l'ancien PCDR : renforcer les liens, contacts et solidarités entre habitants, répondre à l'évolution des besoins de la population, maintenir et développer les services

- Tableau AFOM

Cohésion générale			
ATOUTS	Bonne entente globale au sein de la population, plus de liens entre les villages Herbeumont moins jalousé qu'auparavant Villages du plateau plus liés entre eux Commune d'Herbeumont sur 5.842ha, avec 1.750 habitants en 2024, densité de 29,6 habitants/km² (2ème commune wallonne avec le moins d'habitants et 6ème la moins dense) Population en croissance (de près de 10% entre 2013 et 2023) plus fortement que	Esprit de clocher entre les villages Herbeumont centré sur lui-même ou vers Sainte-Cécile (Florenville) et Mortehan (Bertrix) Dégradation ressentie de l'implication citoyenne et difficulté de recruter des bénévoles, même parmi les pensionnés Forêt séparant Herbeumont des autres villages (distance), barrière physique et sociale, territoire communal ainsi divisé en 2 zones géographiques distinctes	FAIBLESSES

	dans les autres entités excepté la commune de Neufchâteau En moyenne, 15 personnes de plus par an sur les 10 dernières années, croissance semblant s'accélérer depuis 2021 38% de la population dans le village d'Herbeumont (stable entre 2013 et 2023) 20% de la population à Gribomont (+28%), 17% à Saint-Médard (+17%), et 13% à Straimont (+15%) comme à Martilly-Menugoutte (+2%) Stabilité de la population perçue positivement par les habitants 756 ménages privés (+10% entre 2013 et 2023) dont 35% composés d'une seule personne (plus faible proportion par rapport aux communes voisines - excepté Neufchâteau)	Bassins de vie (polarisation) et profils socio-économiques différents de part et d'autre de cette barrière Forêt séparant les villages du plateau des communes voisines de Florenville et Chiny et, pour Herbeumont, de Bertrix et Neufchâteau Route traversant Gribomont et Saint-Médard impactant la cohésion au sein de ces villages Croissance de la population perçue négativement par les habitants : « changement » de population, arrivée « massive » de nouveaux habitants Manque et/ou difficulté d'intégration des nouveaux habitants Proportion de nouveaux habitants perçue comme importante	
OPPORTUNITES	✓ Le maintien des services grâce à l'augmentation de la population ✓ Une fiche projet du GAL au profit de l'action sociale : entre collaboration, sensibilisation et bien-être : des initiatives innovantes et créatrices de liens pour tous les âges ✓ Un projet Interreg Ardenne transition durable : Ardenne Good Life pour promouvoir le bien-être, l'inclusion sociale en lien avec la nature ardennaise	✓ La non intégration des nouveaux habitants renforçant les polarités existantes ✓ Les difficultés particulières renforçant l'individualisme général ✓ Le déséquilibre de la structure démographique par âge compliquant la cohésion intergénérationnelle	MENACES

Cohésion en lien avec les événements			
ATOUTS	Au moins 1 festivité annuelle dans chaque village Maintien de grands feux dans tous les villages ; Herbeumont ayant une soirée sans feu Public venant de tous les villages Herbeumont et Martilly aussi vivants la semaine que le week-end Personnes motivées pour organiser des événements 3 activités sportives annuelles d'envergure	Diminution du nombre de festivités villageoises Toujours le même public Participants en diminution Nuisances des gros événements envers les riverains (routes bloquées, déchets, bruit, voire dégradation de l'espace public…), en particulier la course Alain Henrion (cyclisme) et la course de côte (rallye automobile) Nuisances particulièrement ressenties à Herbeumont car événements plus nombreux et population plus âgée	FAIBLESSES

OPPORTUNITES	✓ La synergie entre les différents événements : villageois, communaux, supra communaux pérennisant voire développant la convivialité	✓ L'essoufflement des événements villageois au profit des seuls événements d'envergure, ne profitant pas à la cohésion locale	MENACES

Cohésion et services : généraux, de santé, socio-économiques			
ATOUTS	Services à la personne provenant d'organismes extérieurs à la commune PLANU considérant que la 1ère aide doit venir de proches et de l'entourage : priorité à l'autonomie et à l'anticipation des citoyens 2 cabinets médicaux de 2 médecins : un à Herbeumont et un à Gribomont 3 défibrillateurs en permanence accessibles au niveau des 3 maisons de village 1 pharmacie à Herbeumont Gai Refuge, foyer d'accueil privé pour personnes présentant un handicap mental léger et/ou un cas psychiatrique, service avec hébergement pour une vingtaine de personnes de nationalité française 45% des ménages composés d'une personne et monoparentaux, susceptibles d'être les plus fragiles Soutien administratif du CPAS pour l'ensemble de la population, principal service social Services sociaux situés à Bertrix Revenus en augmentation	Fracture numérique, formalités administratives plus difficiles Pas d'EPN Peu de spécialistes sur la commune Poste de garde le plus proche à Libramont Hôpitaux les plus proches dans un rayon de 27 à 100km Services d'urgence éloignés, temps d'intervention important Constat d'une précarisation : nombre de Revenus d'Insertion Social (RIS) en augmentation Nombre de dossiers de RIS variant annuellement entre 29 et 45 (2014-2023) Moyenne de RIS plus élevé que dans les communes voisines et qu'en Province de Luxembourg Écart se creusant au niveau social entre le public pensionné, aisé, et un public moins favorisé, attiré par les habitations à rénover, peu chères Mobilité nécessaire vers Herbeumont où se concentrent la plupart des services (mais aussi 38% de la population) Revenus et proportion de hauts revenus plutôt faibles Indicateur Synthétique d'Accès aux Droits Fondamentaux (2018) indiquant une situation socio-économique moyenne plutôt fragile, notamment en termes de revenu, éducation, mobilité, santé et sécurité sociale Pas de Plan de Cohésion Sociale	FAIBLESSES
OPPORTUNITES	✓ Le réseau Vivalia pour la santé et l'intercommunalité de manière générale pour maintenir des services spécialisés	✓ La ruralité (densité faible, budget réduit) rendant plus difficile la diversification des services ✓ La politique actuelle de centralisation des services au niveau de pôles supra communaux	MENACES

Cohésion et services aînés			
ATOUTS	○ Population ne vieillissant pas (globalement entre 2013 et 2023) mais tranches d'âge 50-70ans et 85-89 ans surreprésentés ○ Âge moyen des Herbeumontois.es de 42,1 ans en 2023 (supérieur à celui de la Wallonie (41,9 ans), de la Province (40,9 ans) et des communes voisines sauf celle de Florenville Stabilité et rajeunissement de la population perçus positivement par les habitants Conseil Consultatif Communal des Aînés Activités fédératrices du CCCA dans la maison multiservices et excursions Maison multiservices disponible	○ Vieillissement inégal selon les villages, à Herbeumont, les plus de 65 ans y représentant plus d'1/4 des habitants Vieillissement de la population perçu négativement par les habitants Aînés isolés se sentant délaissés Sentiment d'isolement dû au manque de transports en commun, TEC et Locomobile ne répondant pas aux besoins des ainés, peu flexibles Vente de la maison de repos communale d'Herbeumont en 2011 et fermeture en 2016 Prix élevé et éloignement des maisons de repos (les plus proches sont à Bertrix et Bouillon) Services réduits voire absents pour les aînés Difficultés du maintien à domicile des aînés : pour faire les courses, obtenir une aide Différents services d'aides à domiciles éloignés, chers, peu disponibles et services sociaux ne se déplaçant pas Difficulté d'impliquer les jeunes aînés, souvent très occupés ou moins dynamiques CCCA en perte de dynamisme, fonction consultative pas suffisamment activée auprès de la Commune Activités pas assez relayées sur le site internet communal Pas de formation spécifique aux aînés notamment en informatique Activités centralisées à Herbeumont, marches arrêtées, activités devenues trop chères par rapport au budget	FAIBLESSES
OPPORTUNITES	✓ La création d'une antenne locale de services supra communaux d'aides au maintien à domicile, pourvoyeuse d'emplois	✓ La diminution de la mixité de la population due au vieillissement de la population (proportion d'aînés en augmentation) ✓ La précarisation des aînés due au manque de services de proximité	MENACES

Cohésion et services à la petite enfance, aux jeunes et à l'enseignement			
ATOUTS	Bus ONE Maison multiservices proposant un co-accueil pour 2 à 3 enfants depuis décembre 2023 Population plus jeune (moins de 24 ans) que dans les autres villages à Saint-Médard (36,3%) et Straimont (31,5%) 30% des ménages avec enfant(s) et 10% de familles monoparentales (même ou plus faible proportion par rapport aux communes voisines) École communale de village (maternelle et primaire) déclinée en 3 implantations : à Herbeumont, Saint-Médard et Martilly Environ 150 élèves inscrits en 2023 École du dehors à Herbeumont, 14 élèves du village y sont scolarisés en 2023-24 et environ 30 étrangers (la plupart de Fedasil, quelques ukrainiens) avec une classe en apprentissage différencié pour les non-francophones ATL et plaines de vacances Club de jeunes dans chaque village Club de Jeunes de Saint-Médard ouvert aux autres villages y compris hors commune Jeunes revenant dans la région après les études Collaboration avec l'asbl La Source (services d'intégration sociale) pour le permis de conduire théorique	Un des plus bas taux de couverture ONE de Wallonie (16,2% en 2022) Seulement 8 places d'accueil via le Service d'Accueillantes Conventionnées « Le Bilboquet » (service inter CPAS) Herbeumont, village où les moins de 24 ans sont les moins nombreux Jeunes de Straimont ne se connaissant pas car activités et écoles dispersées Classe d'âge en déficit : couples avec enfants et jeunes adultes Manque de lieux, d'occasions de rencontres et d'activités pour les jeunes Manque de garderie Faible taux de scolarité interne (maternelle comme primaire) Une partie des jeunes n'ayant pas fréquenté l'école d'Herbeumont, impact négatif sur la cohésion de cette génération Jeunes de Gribomont plutôt trentenaires Pas de club de jeunes à Herbeumont Pas d'enseignement secondaire sur la commune, les élèves allant préférentiellement vers Bertrix, Neufchâteau ou Florenville Jeunes se formant plutôt à Namur, Virton, Arlon, Neufchâteau et dans les grandes universités Manque de connaissance des besoins spécifiques des jeunes	FAIBLESSES
OPPORTUNITES	✓ Un objectif du PNAM en faveur de l'éducation : organiser l'accueil, l'éducation et l'information du public ✓ La présence du centre Fedasil permettant le maintien de l'école d'Herbeumont	✓ La précarité du métier de co-accueillant.e : risques pour les parents et le co-accueillant ✓ L'attractivité des pôles d'enseignement voisins, en lien avec le faible ratio d'emploi intérieur ✓ La pression immobilière empêchant les jeunes couples de s'installer et de pérenniser les services liés à l'enfance et la jeunesse ✓ Le manque de cohésion actuel entre une partie des jeunes, entrainant un manque de cohésion pour le futur	MENACES

Cohésion avec les étrangers			
ATOUTS	○ Centre Fedasil situé à Herbeumont ○ Entre 2022 et 2024, accueil d'une soixantaine de réfugiés ukrainiens ○ 7% de la population communale (+/-100 personnes) est étrangère, pour moitié des pays européens voisins, pour moitié des Ukrainiens (en 2023) ☺ Adaptation des institutions dans les réponses apportées à la prise en charge des réfugiés (fermeture du centre supplémentaire accueillant les Ukrainiens, gestion du centre par Fedasil : apport de moyens, collaboration avec la Commune et communication avec les citoyens…) ☺ Bonne intégration des réfugiés (Ukrainiens s'installant petit à petit, dynamique sociale assez ouverte envers les étrangers grâce à l'accueil ancien des touristes, étudiants étrangers travaillant au service travaux, Stand Fedasil au marché de Noël) ☺ Répercussions positives sur les habitants de la commune (classe spéciale pour non francophones à Herbeumont permettant à l'école de retrouver ses élèves belges sans perte de niveau, pas de délinquance spécifique)	○ Centre Fedasil accueillant plus de 400 demandeurs d'asile (677 habitants à Herbeumont en 2024) ☹ Institutions parfois dépassées (gestion difficile par la Croix Rouge, capacité d'accueil du centre Fedasil dépassée créant des tensions internes, gros turn over des réfugiés de Fedasil, doublement du budget du CPAS pour accueillir les réfugiés régularisés - RIS et logement d'urgence) ☹ Craintes et à priori négatifs, vis-à-vis des ressortissants étrangers (perte de quasi tous les élèves belges de l'école d'Herbeumont lors de la réouverture du centre Fedasil en 2020 ; problème de propreté et de sécurité alentours du centre)	FAIBLESSES
OPPORTUNITES	✓ La présence du Centre Fedasil, important pourvoyeur d'emploi local ✓ La sensibilisation aux plus-values du vivre ensemble et de l'ouverture sur le monde et les autres cultures	✓ Le cloisonnement du territoire ✓ La montée des discours et attitudes racistes, de manière générale	MENACES

- Analyse de l'AFOM au regard du contexte

Les villages d'Herbeumont, bien que séparés par leur forêt, semblent de plus en plus liés entre eux. La commune accueille différents services qui permettent de répondre aux principaux besoins de chacun. Cependant, la population d'Herbeumont présentent plusieurs déséquilibres, en termes de répartition territoriale, de structure d'âges et de niveaux socio-économiques. Le village d'Herbeumont reste différents des autres villages du plateau, plus homogènes entre eux. Les services à la population et l'aide aux populations fragilisées sont présents mais ne rencontrent pas l'ensemble des besoins existants ou futurs. Les citoyens insistent sur le manque de services en faveur de la petite enfance et encore plus envers les aînés, proportionnellement plus nombreux. Ainsi, le manque plus ou moins marqué de certains services, engendrent un sentiment de manquement et de repli sur soi. Le centre Fedasil accueillant des étrangers proportionnellement importants par rapport à la population locale, exacerbe parfois cet état de fait. Pour le moment, le sentiment (ponctuel) de rejet est loin d'être partagé par l'ensemble de la population et se cantonne à certains touristes, événements, ou étrangers,

et le plus souvent à des à priori. Mais la reconnaissance unanime des services locaux et des événements villageois montre qu'il est important de les conserver voire de les développer afin de garder un territoire uni et solidaire.

- Ebauche d'enjeux « cohésion sociale »

Comment améliorer la qualité de vie au niveau des villages et comment garantir de bonnes conditions de vie pour tous dans les années à venir ? Comment maintenir sur le territoire certains groupes spécifiques de la population, à l'image des aînés, des jeunes ménages ou des personnes plus précarisées ? Comment initier des solutions afin de pouvoir garantir de bonnes conditions de vie pour tous, dans les années à venir ? Faut-il développer davantage des services dans les villages et/ou maintenir ceux qui existent déjà au niveau communal ? Comment utiliser les projets ou lien supra communaux pour répondre aux besoins locaux et spécifiques des habitants ?

Au vu du vieillissement de la population, comment faire en sorte non seulement que les aînés trouvent des réponses appropriées à leurs besoins, mais aussi qu'ils restent des acteurs au sein de leur communauté ? Comment développer une panoplie de services pour le maintien des aînés à domicile ?

Comment rendre les villages conviviaux et susciter l'attachement (et l'implication) de chacun à son lieu de vie, quelque soit son origine ? Comment (ré)activer du lien social ? Comment dynamiser les relations interpersonnelles et soutenir le vivre ensemble ? Comment maintenir les liens entre les générations, les villages, les nouveaux et anciens habitants ? Comment développer la mixité sociale ?

Comment adapter les services destinés aux publics les plus fragilisés ? Comment répondre aux nouveaux besoins générés par la croissance démographique ? Comment favoriser les liens sociaux entre les nouveaux et les anciens habitants ? Comment développer les liens intergénérationnels et/ou favoriser les activités intergénérationnelles ? Comment lutter contre la précarisation ? Comment pérenniser l'accueil de la petite enfance ? Comment garantir le bien-être des habitants par rapport aux touristes ? Comment pallier le manque de bénévoles ?

10.Culture et sport

- Lien avec les Objectifs du Développement durable

Pas de lien spécifique

- Lien avec le PCDR précédent

Objectif 1 : **LIENS SOCIAUX** **Intensifier les liens entre les habitants, la vie communautaire et l'implication citoyenne**	Augmentation de l'offre d'animation et de services pour éviter l'isolement des personnes âgées	✔
	Développement d'activités culturelles et événementielles	✔
	Création de jardins partagés	✗

Objectif spécifique de l'ancien PCDR : développer des activités culturelles et sportives, créer de nouvelles infrastructures récréatives

- Tableau AFOM

Culture et sport			
ATOUTS	9 association et comités en lien avec la culture, le patrimoine culturel local et la convivialité Habitants habitués à se déplacer préférentiellement à Bertrix où les infrastructures sportives, culturelles et les activités y liées sont très développées, ainsi qu'au centre sportif de Neufchâteau Straimont proche de Neufchâteau pour les activités culturelles et sportives, Gribomont-Saint-Médard, de Bertrix Événements des Saglés et du RSIH Bibliobus mensuellement à Gribomont, Saint-Médard, Martilly, Herbeumont et Straimont Centre culturel de Neufchâteau en projet 14 associations sportives Territoire riche pour les activités de pleine nature Terrain de foot de Saint-Médard et son local 6 autres lieux extérieurs pour pratiquer du sport : base d'accueil Sportsinlux (privé), station trail, 3 terrains multisports (Herbeumont, Gribomont et Martilly), zone de baignade et d'embarquement pour kayaks et canoës Centre équestre de Saint-Médard 3 activités sportives annuelles d'envergure : Rhéto trophée de l'Adeps, Raid des pénitents à Herbeumont et Straimont (course de VTT) et Festival Trail Semois à Herbeumont (+/-1300 participants)	Offre culturelle limitée car peu d'associations culturelles, aucune spécifique à la musique Pas de bibliothèque ni de centre culturel Pas de dynamique culturelle (conférences, formations…), pas de salle adaptée pour les activités culturelles (théâtre, concerts, exposition) Pas de sport « classique » Activités à l'extérieur de la commune Association Espace Culture arrêté Manque d'infrastructure sportive (en particulier pas de salle adaptée pour de petits cours de sport) Salle de gym de Saint-Médard délabrée Pas d'activité sportive dans les maisons de village Manque d'associations et de dynamiques sportives locales Nuisances de certaines manifestations sportives	FAIBLESSES
OPPORTUNITES	✓ Un objectif du Parc National de la Vallée de la Semois au profit de la culture : valoriser l'offre culturelle ✓ La synergie entre les événements supra communaux et communaux voire villageois ✓ Le rayonnement supra-communal du futur centre culturel de Neufchâteau	✓ Le déplacement systématique des Herbeumontois vers l'extérieur de la commune pour les activités culturelles et sportives (par manque d'infrastructures et/ou d'activités) entrainant la raréfaction voire la disparition de telles activités sur le territoire ✓ Les politiques actuelles en faveur de la centralisation supra communal des infrastructures sportives et culturelles	MENACES

- Analyse de l'AFOM au regard du contexte

Que ce soit pour la culture ou pour le sport, le constat est sans appel : il y a peu d'infrastructures et peu d'activités. Ceci est cependant à relativiser pour le sport car des infrastructures et des événements existent, en extérieur et en lien avec la nature. Mais ils sont assez peu diversifiés. Si les centres culturels et sportifs voisins sont plébiscités et utilisés par les Herbeumontois, l'impression qu'il faut toujours se déplacer est bien une réalité et un frein pour certains publics. La demande est donc grande, et liée également à la disparition d'une asbl (Espace Culture) auparavant dynamique. L'impression que plus rien n'existe persiste. Paradoxalement, certains Herbeumontois dénoncent les incivilités liées aux grands événements sportifs et ne semblent donc pas attirés par des infrastructures ou événements d'ampleur. Ainsi, la population semble plutôt souhaiter de plus petits aménagements accessibles, en utilisant les salles existantes par exemple ou en (re)créant des associations/événements, spécifiquement culturelles. La dynamique recherchée est clairement un développement local.

- Ebauche d'enjeux « culture et sport »

Comment concilier le manque de public comme de bénévoles au niveau local et la volonté de créer des infrastructures et des activités justement locales ? Comment impliquer et mobiliser les citoyens pour l'organisation de manifestations et activités ?

Comment faire coïncider l'offre de loisirs (en particulier sportive et culturelle) et les besoins de la population, notamment en termes d'accès ? Faudrait-il s'appuyer sur des infrastructures plus centralisées (comme par exemple le futur centre culturel de Neufchâteau) ou plutôt développer des infrastructures plus spécifiques à chaque village ? Comment développer l'offre culturelle sur la commune ?

Une offre sportive et culturelle renouvelée peut-elle favoriser la cohésion sociale et les liens interpersonnels ? Comment (re)faire entrer en synergie la culture et le patrimoine (Château, églises) ? Ne pourrait-on pas développer un lien entre tourisme et culture ? Si oui, comment ?

11. Équipement

- Lien avec les Objectifs du Développement durable

- Lien avec le PCDR précédent

Pas de lien spécifique

- Tableau AFOM

Équipement			
ATOUTS	Totalité des services liés à la production et à la distribution d'eau potable gérée par la Société Wallonne de Distribution des Eaux (SWDE) depuis 2003 Assainissement des eaux usées géré par Idelux Eau, investissements conséquents : 4 stations d'épuration publiques opérationnelles, une en projet, renouvellement régulier des canalisations… Taxes sur les campings réduites en échange d'investissement dans leur gestion de l'eau	Problèmes récurrents avec la SWDE (encrassement des canalisations à Gribomont) Couverture des réseaux mobiles absente pour la 5G et mauvaise pour la 4G Fibre absente et non prévue, couverture des réseaux fixes mauvaise Accès hétérogène à internet selon les villages Problème de capacité du réseau électrique	FAIBLESSES
OPPORTUNITES	✓ L'amélioration d'un accès numérique de qualité pour tous entraînant une meilleure efficacité des services	✓ L'absence de maitrise communale pour les équipements ✓ La faible densité ne rendant pas prioritaire les travaux d'équipement nécessaires ✓ Les coûts croissants des équipements tant en investissement qu'en entretien	MENACES

- Analyse de l'AFOM au regard du contexte

Si l'assainissement est particulièrement avancé, opérationnel et presque finalisé sur l'ensemble du territoire, les autres équipements semblent plus lacunaires : mauvais accès aux télécommunication et réseaux électrique et de distribution d'eau défaillants.

- Ebauche d'enjeux « équipement »

Comment faire valoir le droit à l'accès aux équipements ? Comment mieux faire connaitre, tant les besoins des utilisateurs que les contraintes inévitables des infrastructures ?

12. Gestion communale

- Lien avec les Objectifs du Développement durable

- Lien avec le PCDR précédent

Objectif 2 : **SERVICES & MIXITÉ** **Renforcer la mixité sociale et intergénérationnelle par l'offre de logements et le développement de services.**	Construction de logements tremplin : construction de 2 logements	✔
	Herbeumont: création d'une maison rurale-multiservices	✔
	Optimisation des maisons de village du Vivy et du Rivoli pour répondre aux nouveaux besoins de la population	–
	Sensibilisation à l'utilisation des services communaux en matière d'enfance	–
	Saint-Médard : création d'une maison multiservices	✗
	Création de logements adaptés à la demande locale	–

Objectif spécifique de l'ancien PCDR : maintenir et développer les services

- Tableau AFOM

Services généraux			
ATOUTS	Services communaux habituels fonctionnels Organigramme du personnel formalisé et composé de 35 personnes (25 équivalents temps-plein) Services communaux portant une vision d'avenir centrée sur le bien-être des habitants Commune saine financièrement Budget ordinaire (c'est-à-dire qui sert au fonctionnement de la commune), d'environ 5 millions d'€ Recettes liées au bois (y compris la chasse) représentant 15% du budget ; dépenses : 9% (en 2024) Jobs d'été Employés qui restent Projets liés aux bâtiments et au cadre de vie : bâtiments communaux quasi tous rénovés (maison communale), patrimoine communal entretenu dans son ensemble Investissements passés et en cours pour améliorer le fonctionnement	Responsabilités communales toujours plus grandes Moyens financiers limités et en diminution Herbeumont très dépendante de ses revenus forestiers Difficultés pour les citoyens de signaler les problèmes matériels (incivilités…) ou liés à des personnes ne nécessitant pas un recours à la Police par manque d'agent constatateur Peu de moyens humains et financiers Absence de doublon au sein de l'administration (chaque activité dépend de son employé) Polyvalence parfois trop importante selon les services ou en cas d'absence (charge de travail) Manque de locaux, notamment de stockage pour certains services (travaux, temps libre…)	FAIBLESSES
OPPORTUNITES	✓ Le maintien de la population, rassurée par l'existence de services de base de qualité	✓ La ruralité (densité faible, budget réduit) rendant plus difficile la diversification des services	MENACES

Supra communalité			
ATOUTS	Commune faisant partie de plusieurs structures supra communales, en particulier : • Groupe d'Action Locale « Ardenne Méridionale » • Parc Naturel Ardenne Méridional (PNAM) • Parc National de la Vallée de la Semois • Contrat de Rivière Semois-Chiers • Maison du Tourisme du Pays de de Bouillon en Ardenne • Massif forestier de la Semois et de la Houille • Société Wallonne du Logement Le Foyer Centre Ardenne • Agence Immobilière Sociale Centre Ardenne • Service d'Accueillantes Conventionnées Le Bilboquet • Locomobile • Agence de Développement Local • Maison de l'emploi • Agence Locale pour l'Emploi Commune investie dans le supra communal Intérêt du supra communal (moyens financiers) pour faire évoluer le territoire, notamment 5 Interreg Beaucoup de projets communaux grâce aux subsides supra communaux Développement de projets, de partenariats et/ou d'initiatives avec les communes voisines apportant des finances et de l'expertise supplémentaires	Nombreuses « couches » de supra communalité Herbeumont, petite commune isolée parmi de plus gros territoires (voisins)	FAIBLESSES
OPPORTUNITES	✓ Des objectifs du PNAM favorisant la transcommunalité : participer à la mise en œuvre de programmes européens et de coopération territoriale européenne, rechercher la collaboration entre les Parcs naturels et, le cas échéant, la collaboration transfrontalière avec les zones similaires des régions ou pays limitrophes ✓ Les politiques actuelles encourageant voire systématisant le supra communal	✓ La multiplicité des plans et programmes ✓ La redondance des plans et programmes ✓ La moindre adéquation locale de projets réfléchis au niveau supra communal ✓ Les lourdes charges administratives pour la Commune des structures supra communales	MENACES

Participation et communication			
ATOUTS	◯ Collège communal composé de 5 membres et Conseil communal composé de 9 membres Élus et personnel communal accessibles ◯ Site web communal mis à jour en juin 2025 ◯ Nombreuses Commissions : • Commission Consultative communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) • Commission Communales de l'Accueil (CCA) • Conseil Communal Consultatif des Aînés (CCCA) • Commission Locale de Développement Rural (CLDR) Nouvelle Opération de Développement Rural	Pas d'interpellation formalisée vers les élus Manque de consultation du personnel communal en phase d'avant-projet Diminution de l'intérêt de la population pour la politique communale Circulaire de 2021 (mise en œuvre des PCDR) trop limitante	FAIBLESSES
OPPORTUNITES	✓ Les politiques actuelles en faveur d'une gouvernance participative à tous les niveaux ✓ La meilleure appropriation des projets ayant fait l'objet d'une consultation préalable	✓ La lenteur de la réalisation des projets participatifs ✓ Un désintéressement général de plus en plus prononcé par rapport à l'investissement collectif	MENACES

- Analyse de l'AFOM au regard du contexte

Les services de base sont salués, en particulier la composante humaine. Mais comme dans toutes les petites communes rurales, les moyens humains et financiers sont limités. L'organisation du travail comme les bâtiments communaux rénovés semblent compenser cette faiblesse même si tout n'est pas formalisé et que certains services manquent de ressources. La supra communalité est un outil largement utilisé pour pallier ce manquement mais elle manque de visibilité. Enfin, malgré une participation ancienne et formalisée, les citoyens sont de plus en plus réticents à s'investir dans la gestion de leur territoire.

- Ebauche d'enjeux « gestion communale »

Entre gouvernance montante et descendante, comment articuler et pérenniser les outils participatifs afin de prendre en compte les problématiques locales (du village ou du quartier), communales, et celles du niveau supra communal ? Comment susciter l'intérêt de la population sur ces 3 niveaux ? Comment faire connaitre le supra communal ?

Comment impliquer le citoyen dans la gestion du bien collectif ? L'intégration de la participation citoyenne dans les décisions politiques est-elle un atout malgré les difficultés d'un tel processus ? Comment toucher encore plus de décisions communales et prendre en compte l'avis d'une population toujours plus représentative ? Comment construire la communication afin d'atteindre le plus grand nombre ? Comment impliquer la population afin que chacun puisse se sentir partie prenante de la Commune ? Comment rendre les dispositifs et structures de participation attractifs et efficaces ?

13. Développement économique

- Lien avec les Objectifs du Développement durable

- Lien avec le PCDR précédent

Objectif 4 : **ÉCONOMIE & TOURISME** **Développer une économie locale et de proximité, soutenir des projets (éco) touristiques et mettre en valeur les ressources propres de la commune**	Valorisation du potentiel environnemental et touristique de la Vierre – Convention "Aménagement de l'entrée du village Martilly"	✔
	Action de promotion et de redynamisation des commerces locaux	✔
	Information et sensibilisation sur la protection des paysages	✔
	Création d'un atelier rural	–
	Développement des produits locaux (production, distribution, consommation)	✔
	Diversification et modernisation de l'hébergement touristique	✔
	Amélioration de la visibilité de la commune et de son attrait touristique	✔

Objectif spécifique de l'ancien PCDR : soutenir et promouvoir les entreprises locales et l'emploi, assurer la succession au niveau des commerces

- Tableau AFOM

Economie et secteurs d'activités			
ATOUTS	Commune située au centre de plusieurs pôles d'emploi accessibles Nombre d'entreprises et d'entrepreneurs important pour la taille de la commune 147 entreprises en 2022, nombre en augmentation Principaux domaines : agriculture, sylviculture et pêche (34 entreprises), industrie manufacturière (21 entreprises), activités spécialisées, scientifiques et techniques (18 entreprises), l'hébergement-restauration (15 entreprises) Persistance d'une économie rurale Forêt et tourisme perçus positivement 189 indépendants en 2022 nombre en forte augmentation entre 2013-2022 (+26%) Profil d'activités différent des autres entités : plus d'agriculteurs, moins de commerçants et moins d'indépendants dans les services qu'ailleurs	Commune éloignée de tout, notamment pour le travail, encore plus sans voiture Pas d'entreprise importante génératrice d'emploi 30 établissements proposant 180 postes de travail dont 59 sont occupés par des Herbeumontois.es 3/4 des postes de travail dans l'administration contre moins de la moitié dans les autres entités Quasi-absence des secteurs industriels et des services spécialisés 25 sur les 30 établissements présents sur le territoire herbeumontois, de moins de 4 salariés (2022) Problème de viabilité des commerces (activités saisonnières, manque de visibilité) Manque de commerces, y compris pour les produits de base, peu de producteurs locaux et d'entreprises	FAIBLESSES

	HoReCa assez développé dans le village d'Herbeumont et stable depuis 2017 Quelques petits commerces à Gribomont Présence d'un Bancontact Quelques services supra communaux soutenant l'économie du territoire : Groupe d'Action Local et Parc Naturel « Ardenne méridionale », Agence Locale pour l'Emploi de Bertrix-Herbeumont et Agence de Développement Local (ADL) Projets de l'ADL (3ème programmation 2024-2027) 610 travailleurs salariés (moyenne 2022) résidant sur la commune Influence du pôle économique de Libramont puis de Bertrix (ce qui était le contraire il y a 10ans) 1/4 des Herbeumontois travaillant dans une des 4 communes voisines, 9% travaillant sur la commune même Mobilité saisonnière depuis la France dans l'HoReCa Grand-Duché de Luxembourg, pôle d'emploi assez faible (90 frontaliers en 2023) mais en augmentation Emplois présents sur le territoire Ratio d'emploi intérieur en augmentation Taux d'activité et d'emploi élevés (80,1% et 70,9% en 2021) Taux de chômage en diminution	Commerces peu nombreux et inégalement répartis (principalement à Herbeumont, puis Saint-Médard) Fréquentation des terrasses en baisse Résultats concrets de l'ADL faibles Faible nombre de salariés sur la commune Employés de Fedasil, de l'administration communale et des écoles regroupant à eux seuls la quasi-totalité des postes Seul autre secteur économique employant des salariés : commerce-transports-HoReCa Tissu économique local très incomplet et dépendant de seulement 2 secteurs Pas de zone d'activités économique sur le territoire (existante ou au plan de secteur), manque de place pour les TPE[13] Peu d'offres d'emploi sur le territoire, notamment pour les jeunes Ratio d'emploi intérieur de 33% en 2022 (33,2% en 2021), le plus faible par rapport à toutes les autres entités et ce sur les 10 dernières années (2013-2022) Emploi pour seulement 1/3 des travailleurs en âge de travailler, sur leur commune Taux de chômage élevé (11,4% en 2021) soient 98 demandeurs d'emploi	
OPPORTUNITES	✓ Plusieurs objectifs d'entités supra communales cohérents et complémentaires au profit de l'économie ✓ Le développement des commerces de proximité et des entreprises est un enjeu repris par l'ADL pour sa programmation 2022-2027 ✓ Un objectif du GAL est un développement économique durable grâce à un territoire riche de ses ressources ✓ Un des objectif PNVS est d'exploiter dans une vision durable les ressources locales (bois, pierre, eau…)	✓ L'augmentation des disparités entre travailleurs accentuant le manque de cohésion sociale ✓ Le déménagement et/ou l'installation des TPE et PME[14] en dehors du territoire par manque d'infrastructures d'accueil pour leur activité ✓ La mobilité obligatoire pour trouver un travail entrainant la fuite des travailleurs vers des pôles d'emploi toujours plus éloignés	MENACES

[13] Très Petite Entreprise
[14] Petite et Moyenne Entreprise

- Analyse de l'AFOM au regard du contexte

L'économie du territoire est principalement rurale mais relativement dynamique : entreprises et indépendants en croissance, commerces assez stables, chômage en diminution. Mais les faiblesses du territoire sont nombreuses : isolement géographique, pas de zone d'activité économique, absence de certains secteurs économiques... La commune peut donc être qualifiée de « dortoir » car 2 travailleurs sur 3 doivent se déplacer pour travailler. La facilité d'accès à l'emploi et aux pôles économiques voisins est diversement appréciée selon le village d'origine, la présence d'une voiture… Les aides supra communales ont également plus de difficultés à se concrétiser. Et l'impression persiste que finalement, l'économie est fragile.

- Ebauche d'enjeux « développement économique »

Comment participer au développement de l'économie circulaire en prenant en compte le caractère rural de l'économie et le besoin de création d'emplois durables ? Comment donner un avenir à une économie propre à la commune ? En s'appuyant sur une situation économique de départ globalement favorable et des ressources locales (notamment humaines) présentes, comment consolider et développer une économie non délocalisable ?

Faut-il soutenir un secteur éminemment privé ? Comment conserver et développer l'artisanat, les PME et TPE ? Comment soutenir l'économie dans les villages ? Comment trouver un équilibre entre Herbeumont et les autres villages ? Comment organiser une économie de proximité, basée principalement sur les ressources locales (commerces, économie circulaire…) ? Comment diversifier les emplois locaux - autres que ruraux ? Comment développer l'activité économique (commerce, emploi, entrepreneuriat) au niveau des villages/quartiers de la commune ?

14.Tourisme

- Lien avec les Objectifs du Développement durable

- Lien avec le PCDR précédent

Objectif 4 : **ÉCONOMIE & TOURISME** **Développer une économie locale et de proximité, soutenir des projets (éco) touristiques et mettre en valeur les ressources propres de la commune**	Valorisation du potentiel environnemental et touristique de la Vierre – Convention "Aménagement de l'entrée du village Martilly"	✔
	Action de promotion et de redynamisation des commerces locaux	✔
	Information et sensibilisation sur la protection des paysages	✔
	Création d'un atelier rural	–
	Développement des produits locaux (production, distribution, consommation)	✔
	Diversification et modernisation de l'hébergement touristique	✔
	Amélioration de la visibilité de la commune et de son attrait touristique	✔

Objectif spécifique de l'ancien PCDR : Améliorer l'accueil, les équipements et activités touristiques

- Tableau AFOM

Spécificité touristique : identité, caractéristiques			
ATOUTS	Territoire herbeumontois historiquement attractif : rivières encaissées et relief permettant de nombreux points de vue sur une nature « sauvage » Forêt, Semois (Tombeau du Chevalier), viaduc de Conques et château, emblèmes touristiques Succès du tourisme : image de marque du territoire Tourisme de court séjour bien présent tout au long de l'année Tourisme animant et se concentrant sur Herbeumont Tourisme encore raisonné (pas de masse), épargnant les villages (sauf Herbeumont) Tourisme acceptable à Saint-Médard Tourisme en développement à Martilly et profitant aux habitants (emploi et activités) Tourisme nécessaire aux commerces Une des principales ressources du territoire Tourisme en forte évolution (durée de séjour, acteurs…) 6 zones de loisirs occupées par 3 campings, 2 domaines, et la zone des Fourches où se situe notamment Fedasil	Pression touristique concentrée sur Herbeumont Peu d'emplois directs liés au tourisme Peu de rentrées financières directes pour la Commune (taxe uniquement sur les gîtes), taxes touristiques trop faibles 3 zones de loisirs convoitées par des promoteurs et présentant des contraintes (accessibilité, équipement, paysage)	FAIBLESSES
OPPORTUNITES	✓ Le slowtourisme en développement au niveau régional et correspondant au tourisme proposé sur le territoire ✓ Les retombées économiques du tourisme au niveau local	✓ Le développement d'un tourisme de masse dégradant le cadre de vie des habitants et les zones d'intérêt des touristes	MENACES

Acteurs touristiques			
ATOUTS	Acteurs multiples dynamiques Plusieurs projets européens (Interreg = financement européen pour la Grande Région soient les régions Hauts-de-France et Grand Est en France, Wallonie et Flandre en Belgique) au bénéfice du territoire herbeumontois • projet Ardenne Cyclo équipant la vélo route reliant les itinéraires internationaux Eurovelo 5 (vers le Grand-Duché de Luxembourg) et 19 (vers la France)	Beaucoup d'acteurs et de projets qui se superposent Parc National de la Vallée de la Semois récent et non (re)connu des habitants Arrivée d'investisseurs et promoteurs pour construire de grosses structures touristiques ne correspondant pas au type de tourisme ni au territoire de la commune Campings vieillissants et moins fréquentés Forte demande pour les gîtes de grande capacité	FAIBLESSES

	• projet « Sous nos pieds » pour le patrimoine géologique et industriel • projet « Slowtourisme » pour les mobilités douces • projets « Ardenne Tourisme Responsable pour Tous » et « Good Life » renforçant l'accessibilité, la résilience et les bienfaits de la nature sur la santé Au niveau régional, promotion effectuée au niveau de la Wallonie, de l'Ardenne, du massif forestier ardennais : « forêt de la Semois et de la Houille », et de la Province de Luxembourg Au niveau plus local, Maison du Tourisme (MT) du Pays de Bouillon en Ardenne (nouvelle MT depuis 2017), GAL[15], ADL[16], parcs - national et naturel Au niveau communal, Commune et asbl du Royal Syndicat d'Initiative d'Herbeumont (RSIH) avec 2 employés Bonnes relations du RSIH avec les autres acteurs Acteurs privés (récents) de qualité et modernes Offre d'hébergements touristiques (hors résidences secondaires) importante et diversifiée : +/-50 logements dont 3 campings et 2 sites d'hébergements insolites (cabanes dans les arbres et lodges) Hébergements largement labellisés : 1 à 3 épis ou clefs vertes Aire communale de camping-cars inaugurée en 2022 (+/- 30 véhicules) toujours occupée Scouts animant les villages	Nuisance des gîtes de grande capacité (vie des habitants et dévalorisation immobilière) Caravanes résidentielles dans les campings Trop de gîtes et résidences secondaires prenant la place des habitants, notamment à Herbeumont 14% des logements en résidences secondaires (forte proportion, spécificité régionale) 2 camps de jeunes ; 6 endroits de camps scouts, plusieurs centaines d'enfants chaque année (correspond à plus de 30% de la population) Nuisances liées aux scouts (bruit, localisation) Partage problématique du territoire entre les usagers (chasseurs, promeneurs, sportifs, riverains…)	
OPPORTUNITES	✓ Les acteurs répondant de manière cohérente aux demandes actuelles ✓ Un objectif de l'ADL : développer la production locale et un tourisme durable ✓ Un objectif du PNVS : développer le tourisme durable au profit de l'expérience visiteur ✓ Les objectifs du portefeuille de projets Interreg Ardenne transition durable • Ardenne Tourisme Compétences : professionnaliser le secteur du tourisme	✓ Le départ des habitants ne trouvant plus à se loger ✓ La disparition des services faute d'habitants permanents ✓ Une gouvernance complexe qui engendre de la confusion pour les acteurs/opérateurs locaux, mais aussi pour les visiteurs ✓ Des projets impulsés selon les opportunités (subventions/aides, appels à	MENACES

[15] Groupe d'Action Local
[16] Agence de Développement Local

	dans le numérique, l'offre et son organisation • Ardenne ITinérance Mobilité Infrastructures : améliorer durablement le réseau cyclable en Ardenne transfrontalière • Ardenne Tourisme LAB : accompagner le secteur du tourisme dans un processus d'innovation	projet, fonds exceptionnels…), dont il faut assurer la pérennité	

Attractions touristiques			
ATOUTS	Château bien valorisé Vaste réseau de promenades balisées (à pied, cheval, vélo, VTT) : RAVeL (voie verte non lisse), vélo route, plusieurs GR, réseau de points nœuds cyclables, 3 sentiers spécifiques pour les enfants, accessible aux PMR ou avec parcours artistique ou chasse au trésor Promenades actualisées et entretenues par un ouvrier communal Nombreuses aires de pique-nique aménagées en forêt et le long des sentiers Viaduc rénové Activités sur la Semois : aire d'embarquement/débarquement pour les kayaks, baignade et pêche Principale zone de baignade reconnue depuis 1990 et dite Plage de la Garenne ou des Nawés (à Herbeumont), de bonne qualité Plage de Straimont, vallée de la Vierre, baignade et kayak Concept « train & sac à dos », nombreux itinéraires en voiture Multiples projets de différents acteurs en lien avec le sport (trail, équestre, kayak, vélo) Activités du RSIH nombreuses toute l'année Herbeumont, vitrine et porte d'entrée du PNVS Commune précurseur avec la Station de Trail® (1ère du Benelux reconnue par « On Piste »), appréciée et bien gérée Festival Trail Semois attirant plus de 1000 participants Forte fréquentation des spots touristiques par les habitants eux-mêmes	Château peu animé en particulier pour les familles Impact négatif du cyclotourisme Entretien des sentiers, déchets liés au tourisme Perte de la quiétude des riverains sur les spots touristiques Irrespect des riverains Plage de l'Antrogne non reconnue comme zone de baignade Pas de plage accessible aux PMR Aire des Nawés en mauvais état	FAIBLESSES

OPPORTUNITES	✓ La synergie entre l'attractivité touristique et l'amélioration du cadre de vie des habitants ✓ L'entretien, la rénovation des espaces publics grâce au tourisme ✓ Les ressources du territoire permettant de proposer des attractions durables pour la commune	✓ Trop compter sur le seul tourisme pour financer des services et/ou des infrastructures quotidiens ✓ Devenir trop dépendant du tourisme ✓ La dégradation des spots touristiques par leur trop grande fréquentation ✓ La dégradation du patrimoine (naturel et bâti) à cause des changements climatiques, des coûts d'entretien, des incivilités…	MENACES

- Analyse de l'AFOM au regard du contexte

Le tourisme est perçu très positivement, Herbeumont bénéficie d'une réputation ancienne qui a su évoluer qualitativement et en s'adaptant aux demandes actuelles. Autrefois, les mêmes personnes revenaient chaque année durant de longues durées. Après-guerre, le tourisme était plus social, car lié aux congés des ouvriers des mines qui venaient en Ardenne en train pour se ressourcer. Les pensions de familles et hôtels étaient très prisées. Avec le temps, cela s'est transformé en court séjour, entraînant un tout autre accueil (camping, gîtes et secondes résidences) et d'autres valeurs. Récemment, d'importantes évolutions ont donc eu lieu à Herbeumont, tant au niveau des projets publics que privés. Herbeumont garde avantageusement une place reconnue au sein du tourisme régional.

Aujourd'hui, d'un développement souhaité, le tourisme devient une matière à canaliser. Il permet de maintenir une certaine animation au sein des villages et de conserver une économie locale. Cependant, la création du Parc National et le développement des grands événements (liés au sport-nature par exemple) ont engendré une pression plus grande sur le territoire, notamment foncière et immobilière. Les habitants craignent une évolution vers le tourisme de masse et une dégradation de leur cadre de vie et de leur tranquillité. Le tourisme souhaité a été réalisé, aujourd'hui il s'agir de maintenir un équilibre sur le territoire.

Cela se vérifie surtout au niveau des hébergements. Les gros gîtes amènent des nuisances et impactent la dynamique immobilière (valeur des maisons alentours). De plus l'afflux touristique crée des nuisances sur les dynamiques sociales (évènements, déchets, remplacement de villageois par des vacanciers dans les logements…). Dans les villages du plateau, l'impact du tourisme est limité, mais le scoutisme et ses nuisances est plus présent. Les acteurs sont nombreux et complémentaires, de nombreux projets sont prévus et les habitants espèrent en profiter autant que les touristes. La fréquentation des spots touristiques augmente et fait parfois fuir les habitants, qui semblent de moins en moins tolérants aux nuisances. Les principales attractions reposant sur la qualité de la nature et son accès, il est essentiel de conserver ses qualités. Les attractions emblématiques patrimoniales (forêt, Semois (Tombeau du Chevalier), viaduc de Conques et château) nécessitent quelques améliorations et aspirent à plus de fréquentation. Au contraire, les attractions plus récentes et essentiellement sportives appellent à plus de cadrage. Ces constats amènent les citoyens à vouloir freiner l'expansion du tourisme et à demander des balises claires.

Les anciens PCDR ont mis le tourisme en avant ; le dernier PCDR présentait des projets plus variés. Cependant, via d'autres projets, le tourisme s'est fortement développé, et l'attention actuelle est de

préserver désormais les villages et le territoire. Cet enjeu semble donc devoir s'aborder plus comme une contrainte ou en association avec d'autres thématiques.

- Ebauche d'enjeux « tourisme »

Équilibre social : entre bien-être des habitants et touristes

Comment développer un tourisme durable, à taille humaine, intégrant une la gestion de toutes les incidences négatives potentielles ? Que mettre en avant pour entrer dans une phase favorable aux touristes comme aux habitants ?

Comment concilier la vie et la tranquillité des villageois et les événements festifs touristiques ?

Comment obtenir des retombées concrètes du PNVS pour les habitants en lien avec la forte pression (foncière, immobilière, de fréquentation) que cette reconnaissance a déclenché ?

Le développement du tourisme a nécessité et nécessitera de gros investissements : comment faire pour que cela génère des recettes et que cela revienne à la population ?

Équilibre territorial : entre préservation de la nature et le tourisme

Faut-il continuer à développer le tourisme vu l'offre existante déjà importante ?

Comment mettre en avant l'équilibre entre conservation de la nature, biodiversité et tourisme ?

Comment partager la forêt entre les différents utilisateurs : promeneurs, chasseurs, VTT, trottinettes électriques… ?

Équilibres intrinsèques

Peut-on améliorer l'accueil touristique sur le territoire (syndicat d'initiative, liens vers les hébergements…) ?

Comment contribuer à inscrire le tracé du RAVeL dans son contexte régional, dans une optique touristique tout en en faisant une colonne vertébrale de la mobilité active sur la commune ?

Comment ne pas aggraver la problématique du stationnement ?

Faut-il mettre en œuvre les dernières zones de loisirs représentant certainement un atout touristique mais qui sont moins propices au développement d'activités, notamment à cause de contraintes paysagères ? Comment favoriser un tourisme innovant, mettant en avant les caractéristiques locales ? Comment sensibiliser à la bonne implantation et l'intégration paysagère des futurs développements touristiques ?

Comment favoriser la complémentarité entre les différents acteurs liés au tourisme et comment éviter la multiplication de petits projets touristiques sans lien les uns avec les autres ?

Interactions avec le patrimoine

Faut-il utiliser le tourisme pour préserver les caractéristiques historiques du bâti, notamment via des hébergements innovants et respectueux du contexte territorial ?

Comment développer une synergie entre l'emblématique Château et la mise en valeur de l'ensemble du patrimoine des villages ?

➔ Enjeu transversal

Maintenir un point d'équilibre entre le développement touristique, le respect des éléments paysagers emblématiques de l'Ardenne centrale (tissu du bâti villageois, campagnes agricoles et forêts), la nature et les habitants.

15. Agriculture et sylviculture

- Lien avec les Objectifs du Développement durable

- Lien avec le PCDR précédent

Objectif 4 : **ÉCONOMIE & TOURISME** **Développer une économie locale et de proximité, soutenir des projets (éco) touristiques et mettre en valeur les ressources propres de la commune**	Valorisation du potentiel environnemental et touristique de la Vierre – Convention "Aménagement de l'entrée du village Martilly"	✔
	Action de promotion et de redynamisation des commerces locaux	✔
	Information et sensibilisation sur la protection des paysages	✔
	Création d'un atelier rural	–
	Développement des produits locaux (production, distribution, consommation)	✔
	Diversification et modernisation de l'hébergement touristique	✔
	Amélioration de la visibilité de la commune et de son attrait touristique	✔

Pas d'objectif spécifique

- Tableau AFOM

Agriculture locale			
ATOUTS	23 exploitations agricole (SPW, 2022) Nombre stable voire en légère augmentation (+2 exploitations depuis 2014), contrairement à la diminution constatée à tous les autres niveaux 41 actifs réguliers agricoles, de 57 ans en moyenne en 2020 Agriculteurs les plus nombreux à Martilly puis à Menugoutte, Saint-Médard, Straimont et Herbeumont Projet du PNAM[17] encourageant l'installation de nouveaux agriculteurs (ou la reprise d'une exploitation) : un	Aucun agriculteur à Gribomont Peu de repreneurs agricoles (car beaucoup d'investissements, personnels et financiers) Pas d'aide communale pour les agriculteurs Terrains communaux parfois indisponibles pour de jeunes agriculteurs Peu de demandes pour les terrains communaux Diversification agricole peu visible à l'échelle communale car principalement le	FAIBLESSES

[17] Parc Naturel Ardenne Méridional

	agriculteur herbeumontois prêt à en former des nouveaux Agriculture inégalement répartie, surtout sur le plateau Agriculture « discrète » Totalité des terrains agricoles occupés Surface agricole utile située le territoire communal de 1169ha (SPW, 2022) soit 20% du territoire, surface stable dans le temps 95% de surfaces toujours couvertes d'herbe Élevage bovin viandeux dominant Quelques cultures de céréales, de sapins de Noël et récemment du maraichage et des framboises Prairies d'Herbeumont dévolues aux chevaux Agriculture biologique importante : 22,3% de la SAU[18] certifiés, soient 261ha au sein de 5 exploitations Présence d'une dynamique de proximité : petite ferme et plantes à Menugoutte, cueillette de groseilles à Herbeumont, éleveur de cerfs à Martilly	fait de structures supra communales (Province et PNAM) Plantations de sapins de Noël (en zone agricole) Producteurs locaux peu nombreux, notamment maraichers et alimentaires Manque de débouchés locaux pour les petits producteurs Peu de succès pour le marché du terroir de l'été du Royal Syndicat d'Initiative d'Herbeumont	
OPPORTUNITES	✓ Une fiche projet du GAL[19] en faveur de l'agriculture : cultiver pour un avenir durable : soutenir et développer une agriculture pérenne à taille humaine ✓ Un objectif de l'ADL[20] de développer une synergie entre la production locale et le tourisme durable ✓ La demande croissante (de manière générale) de produits locaux et de qualité (traçabilité)	✓ Les difficultés générales de l'agriculture (accès à la terre, disparition de l'élevage, reprise des fermes, images négatives et dévalorisantes du métier…) ✓ Les difficultés de la diversification liée aux contraintes géographiques (pauvreté des sols, climat), aux habitudes de production et de consommation ✓ Les difficultés d'organisation structurelle engendrées par les politiques supra communales	MENACES

Sylviculture			
ATOUTS	Plus de 3500ha de forêt (plus de 60% du territoire) • Plus de 2.900ha publics (environ 82% de la surface forestière) • Forêt communale (PAF 2020) : 1.320ha • Forêt domaniale (PAF 2020) :1.591ha • Province de Luxembourg (WalOnMap 2024) : 15ha	Gestion sylvicole (importance des résineux, monocultures) Épicéas non adaptés au changement climatique Risques liés au réchauffement climatique (parasites, incendie) Pas d'entreprise de transformation du bois sur le territoire	FAIBLESSES

[18] Surface Agricole Utile
[19] Groupe d'Action Locale
[20] Agence de Développement Local

	• Fabriques d'église (WalOnMap 2024) : 6ha • Estimation forêt privée : 631ha ○ Forêts publiques certifiées PEFC ○ Plans d'aménagement forestier (PAF) récents (2020) et pour une durée de 30 ans Gestion sylvicole (plantations) Belles forêts Bois : une des principales ressources du territoire, revenus sylvicoles importants pour la Commune ○ Forêt domaniale indivise composée de 87% de feuillus (soient environ 1400ha, principalement de hêtres puis de chênes), de 10% de résineux (soient moins de 200ha, principalement d'épicéas puis de Douglas), de 3% d'habitats non forestiers (environ 40ha) ○ Forêt domaniale totalement classée Natura 2000, 80% considéré comme forêt ancienne, plus d'1/3 en intérêt paysager ○ Commune d'Herbeumont, important propriétaire de 1337ha de bois (dont 17ha ne sont pas situés sur le territoire communal) ○ Forêt communale composée de 44% de feuillus (soient environ 600ha, principalement de hêtres puis de chênes), de 51% de résineux (soient environ 700ha, principalement d'épicéas puis de Douglas), de 5% de peuplements mixtes (environ 40ha) et d'habitats non forestiers (environ 30ha) ○ Objectifs du PAF communal : équilibre entre les feuillus et les résineux, diversifier les essences ○ 453ha (+/-34% de la forêt communale) en Natura 2000, 31ha en réserve biologique intégrale ○ Nombreuses balades, chasse réputée ○ *Forêt privée (en attente de réponse)* ○ Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée active dans le cadre du PNVS	Passage intensif de grumiers (sur certaines routes et dans certains villages) ○ Dégâts de gibier engendrant une pression forte sur la régénération	
OPPORTUNITES	✓ Une fiche projet du GAL au profit de la sylviculture : forêt et filière bois : plus d'interconnexions locales pour une filière prospère ✓ La grande surface d'un seul tenant de la forêt renforçant sa résilience	✓ Les difficultés d'adaptations de la forêt aux changements climatiques ✓ La pression humaine croissante, notamment liée au tourisme	MENACES

- Analyse de l'AFOM au regard du contexte

L'agriculture et la forêt sont des ressources économiques importantes du territoire et de la Commune.

L'agriculture ne représente pas une grande surface (comparativement à la forêt) mais elle se maintient et se diversifie. Les agriculteurs souffrent du manque de repreneurs mais restent stables. De nouvelles productions diversifient le traditionnel élevage et l'agriculture biologique est importante. Cependant, les circuits courts peinent à se développer. Les opportunités et les menaces viennent, en partie, toutes les 2 du niveau supra communal.

Plus de la moitié du territoire est recouvert de forêts. Celles-ci sont principalement publiques et représentent une ressource financière non négligeable pour la Commune. Si la gestion sylvicole est diversement appréciée, on souligne tout de même que les plans d'aménagement sont récents et tiennent compte de la biodiversité et des changements climatiques. La multifonctionnalité de la forêt n'est pas acquise avec des nuisances ou des difficultés de cohabitation entre les différents usages, notamment lors de grands événements touristiques. La forêt est très appréciée par les riverains cependant elle représente une barrière entre le village forestier d'Herbeumont et les villages agricoles du plateau.

- Ebauche d'enjeux « agriculture et forêt »

Les circuits courts et les producteurs locaux sont-ils les seules solutions pour que l'agriculture garde une place importante et un rôle central dans l'économie, la vie rurale, les villages… ? Porter une attention particulière à l'agriculture et aux produits locaux peut-il constituer un levier intéressant pour renforcer une économie en lien avec son territoire ? Comment soutenir les producteurs du terroir et renforcer les initiatives de circuit court ? Comment rapprocher consommateurs et producteurs ?

Comment sensibiliser à la préservation des connaissances et savoir-faire locaux ? Comment faire en sorte qu'à la fois l'agriculture garde sa place, tout en répondant aux desideratas de la population ? Comment soutenir le secteur agricole face aux enjeux futurs (accès à la terre, diversification…) ? Comment inciter à valoriser localement (une partie de) la production forestière ?

Comment améliorer, concilier le partage de la forêt en respectant chaque usage et usagers ?

C Vision du développement rural à 10 ans

La vision proposée ici identifie les grandes questions qui accompagneront la Commune dans son développement pour la décennie à venir. Elles ont révélé des leviers importants sur lesquels devra s'appuyer la Commune dans le futur.

La vision du développement rural à 10 ans s'appuie principalement sur les enjeux proposés par l'auteur, présentés et rediscutés en début d'opération afin de stimuler les débats et d'aborder chacun des thèmes importants du PCDR.

Cette vision est structurée autour des 15 thématiques principales identifiées par le diagnostic pour le territoire d'Herbeumont ainsi que de leurs enjeux correspondants.

Grandes questions par thème

Principales discussions avec la CLDR

Directions à prendre

SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET ACCESSIBILITÉ

MOBILITÉ

ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ

ÉNERGIE ET CLIMAT

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LOGEMENT

PATRIMOINE ET HABITAT

ESPACES PUBLICS

VIE ASSOCIATIVE

COHÉSION SOCIALE (ENTRE LES CITOYENS, LES JEUNES, LES AINÉS, LES ÉTRANGERS ET LES TOURISTES)

CULTURE ET SPORT

ÉQUIPEMENT

GESTION COMMUNALE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

TOURISME

AGRICULTURE ET SYLVICULTURE

D Conclusion : synthèse des enjeux